

F.A.O. -CENTRE DES
INVESTISSEMENTS
ROME

MINISTERE DE LA
COOPERATION
PARIS

MAURITANIE

PROJET D'IRRIGATION GORGOL NOIR II
RAPPORT SOCIO-ECONOMIQUE

J.SCHMITZ
O.R.S.T.O.M.

Septembre 1987

PROJET FOUM-GLEITA
(Mission d'achèvement de la phase 1 et de préparation de la phase 2 : rapport socio-économique)

Introduction

L'aménagement du Gorgol noir , affluent du Sénégal comporte dès à présent:

- un barrage voute de 37m. de hauteur.
- le barrage a permis la formation d'une retenue d'eau : la superficie du plan d'eau oscille entre 10 000 ha de surface et 500Mm³ de volume à la cote du deversoir (33.80) et 5000ha/250Mm³ à la cote 30 00 en fin de saison sèche. Les variations du plan d'eau permettent de développer les cultures de décrue qui peuvent passer de 1000 à 4000 ha.

- cette réserve d'eau alimente un périmètre d'irrigation par gravitation situé en aval dont la superficie , qui est actuellement de 550ha , sera portée à 3500 lors de la seconde phase du projet.

La réalisation de ce projet a pour but de faire face aux conséquences de la sécheresse , particulièrement désastreuse dans cette zone qui est une des plus peuplées de la Mauritanie. Aussi un des objectifs de l'aménagement est de garantir aux 20 000 habitants de la zone proche l'autosuffisance en produits alimentaires.

L'étude socio-économique a pour but d'apporter des informations et de faire des recommandations sur deux points principaux:

- Déplacement des populations situées dans la zone actuellement inondée de la retenue (le "réservoir") et réinstallation dans celle du "périmètre" en aval.

- Problèmes de main d'oeuvre , de complémentarité entre les différents types de cultures qui coexistent actuellement - pluviale , décrue , irriguée - et des autres activités primaires : élevage qui était l'activité principale , pêche qui se développe depuis deux ou trois ans dans la zone du réservoir. Les réponses à ces questions devant permettre de se poser celles concernant le passage à une superficie par attributaire plus élevée , à la traction animale ou bien à la mécanisation.

Ces deux problèmes seront abordés en élargissant la perspective

- temporelle quant à la première question : il est en effet nécessaire de résumer brièvement l'histoire du peuplement de cette petite région rythmée par un certain nombre de sécheresses .

- spatial : si les nécessités de l'aménagement obligent à prendre en compte la totalité du Gorgol , de la retenue de Foum-Gleita au pont barrage de Kaedi , là où le Gorgol

rejoint le fleuve Sénégal ,l'étude socio-économique exige de resituer l'Aftout de Mbout dans un ensemble régional:en effet la culture irriguée n'est qu'un système de culture parmi d'autres et chacun de ces systèmes connaît une évolution spécifique.L'objectif final est de croiser le destin à long terme ,la stratégie à court terme, des différents groupes sociaux -libres ,affranchis ,agriculteurs ,éleveurs ,hommes et femmes...-et les différentes activités ou systèmes de production où ils s'inscrivent ,pour rompre avec l'illusion d'homogénéité imputée aussi bien aux composantes sociales qu'aux comportements des acteurs des projets de développement (voir à propos de la SEMRI au Cameroun ,Arditi ,1985:82).

Méthodologie:

Concernant l'histoire du peuplement et les déplacements des populations nous nous sommes servis des notes d'archives prises par M.Diagana ,sociologue à la SONADER ,qui nous les a aimablement fourni ,ainsi que des rapports qu'il a rédigé durant la première réinstallation , celle de la première phase ,dont il a assuré la réalisation .Ces rapports ainsi que d'autres travaux plus universitaires, nous avons du les consulter soit à Nouakchott au retour de la mission effectuée à Foum-Gleita proprement dit et qui a duré du 10 au 17 juin 1987 , ou bien à Paris au mois de juillet .En matière de données de base socio-économiques il faut bien avouer que l'on se trouve en Mauritanie devant une situation d'extraversion documentaire -les documents se trouvant à l'étranger- préjudiciable à l'évaluation rapide des opérations de développement.L'un des objectifs de ce rapport étant de concilier, tant que faire se peut , le technique (le développement) et le social (étudié par les universitaires) nous avons adjoint une bibliographie auquel le rapport renverra pour de plus amples informations.

Enfin sur place ,en l'absence de données socio-économiques ,nous avons effectué une petite enquête en faisant passer un questionnaire auprès d'un certain nombre de chefs de ménages ,choisis par choix raisonnés, grâce à l'aide d'encadreurs de la SONADER , pour répondre aux questions concernant les activités et la main d'oeuvre.

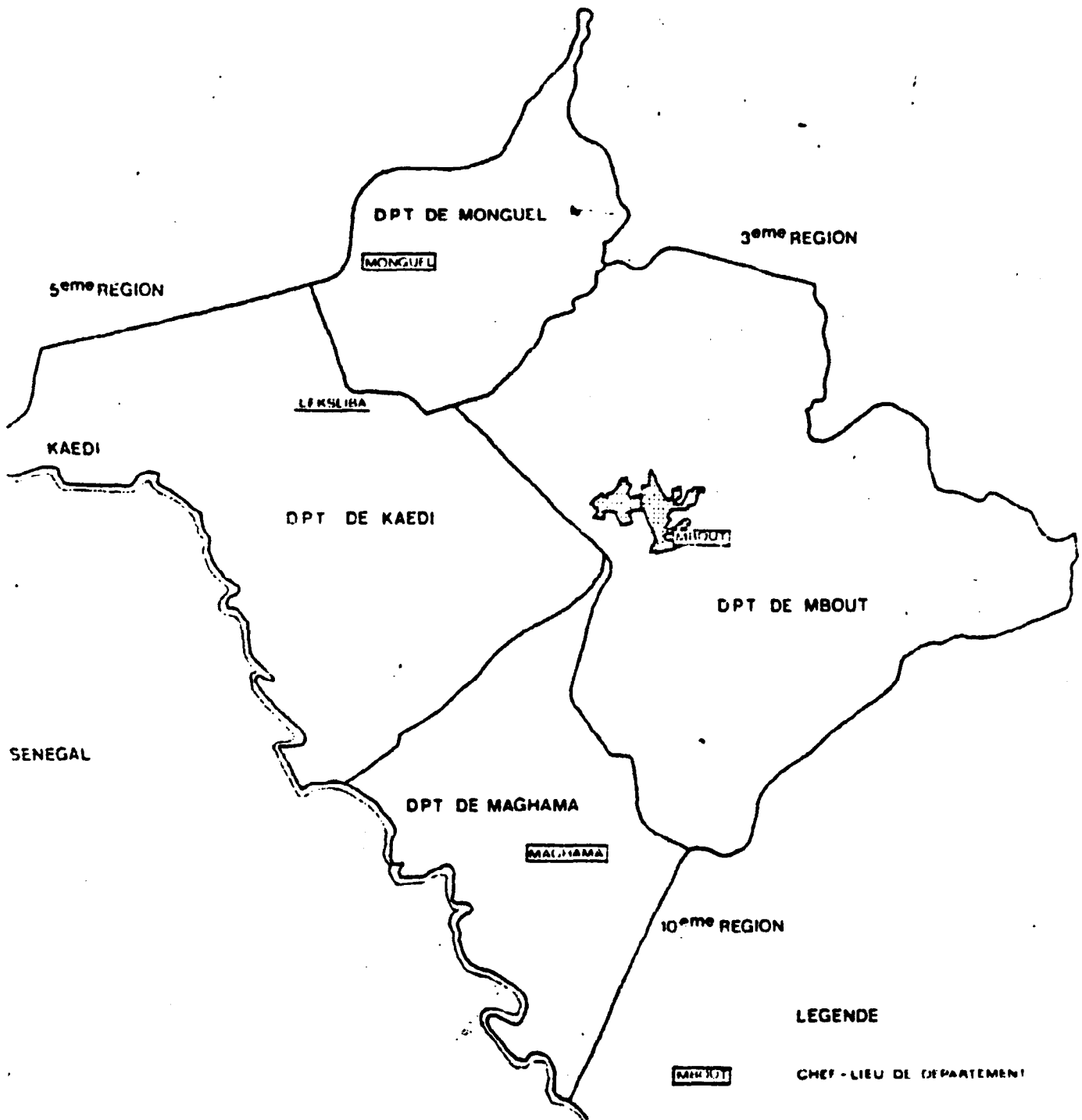
I)Brève histoire du peuplement

Le département de Mbout fait partie de la quatrième région de la République islamique de Mauritanie (voir carte 1) :avec 162 000 habitants en 1977, elle représente 10% de la population de cet Etat.La densité démographique - 3,3 habitant au km² atteint les valeurs les plus élevées du pays (Castoro ,1978:8).

Du point de vue géographique ,c'est une zone de transition entre la bande humide de la Vallée du fleuve Sénégal et les steppes désertiques de l'intérieur :en réalité les deux dernières sécheresses (celle de 1969-73 et celle de 1984-5) l'ont fait basculer dans le camp des zones arides accentuant le déséquilibre population/ressources.

Pour comprendre pourquoi cette zone constitue également une frontière du point de vue ethnique ,il faut reconstituer les

CARTE I CARTE ADMINISTRATIVE DE LA 4ème REGION (REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE)



LEGENDE



CHEF-LIEU DE DEPARTEMENT

KAEDI

CHEF-LIEU REGIONAL



CENTRE D'ARRONDISSEMENT



LIMITE DE DEPARTEMENT



RESERVOIR ET RESEAU D'IRRIGATION DE FOUM GLEITA

anciens ensembles politiques qui composaient l'espace mauritanien au début du siècle (voir carte 2).

A 1 Maures:

L'ancienne organisation socio-politique des émirats qui se partageaient la Mauritanie reposait sur la distinction - à l'intérieur des beydan (les blancs) entre une aristocratie "guerrière" -les hasan, les tributaires de ces derniers, d'origine souvent berbères -les eznaga et des tribus "maraboutiques" -les zawaya fournissant des services religieux aux premiers et étant plus ou moins leurs clients. Au bas de l'échelle sociale on rencontre les affranchis -haratin, qui sont voués aux tâches agricoles et se sédentarisent de plus en plus, et les esclaves-abd qui, domestiques ou bergers suivent les rythmes de nomadisation des maîtres. Les composantes libres et serviles de la société sont regroupées sous forme de tribus qabila qui sont organisées suivant le principe de la filiation patrilinéaire pour les libres: subdivisées en fractions -fakhadh -ces dernières sont à leur tour composées des constituants minimaux que sont les ménages ou tentes -khaima. Il est important de comprendre que les fractions ne sont pas forcément des segments de lignages, c'est à dire des groupes fondés sur la consanguinité: la formation des groupes suit souvent d'autres principes d'aggrégation: alliance politique sanctionnée par des mariages, transfert des relations de protection ou de clientèle en vue ou à la suite de la conquête du pouvoir, jeu du factionnalisme qui tend à scinder les unités en deux composantes rivales. Les haratin, qui par définition n'ont pas de relations de parenté avec les maîtres portent le nom d'une fraction: il faut noter d'ailleurs que la quatrième région est une de celle qui comporte le plus grand nombre de haratin dans chaque fraction par rapport à l'effectif des beydan.

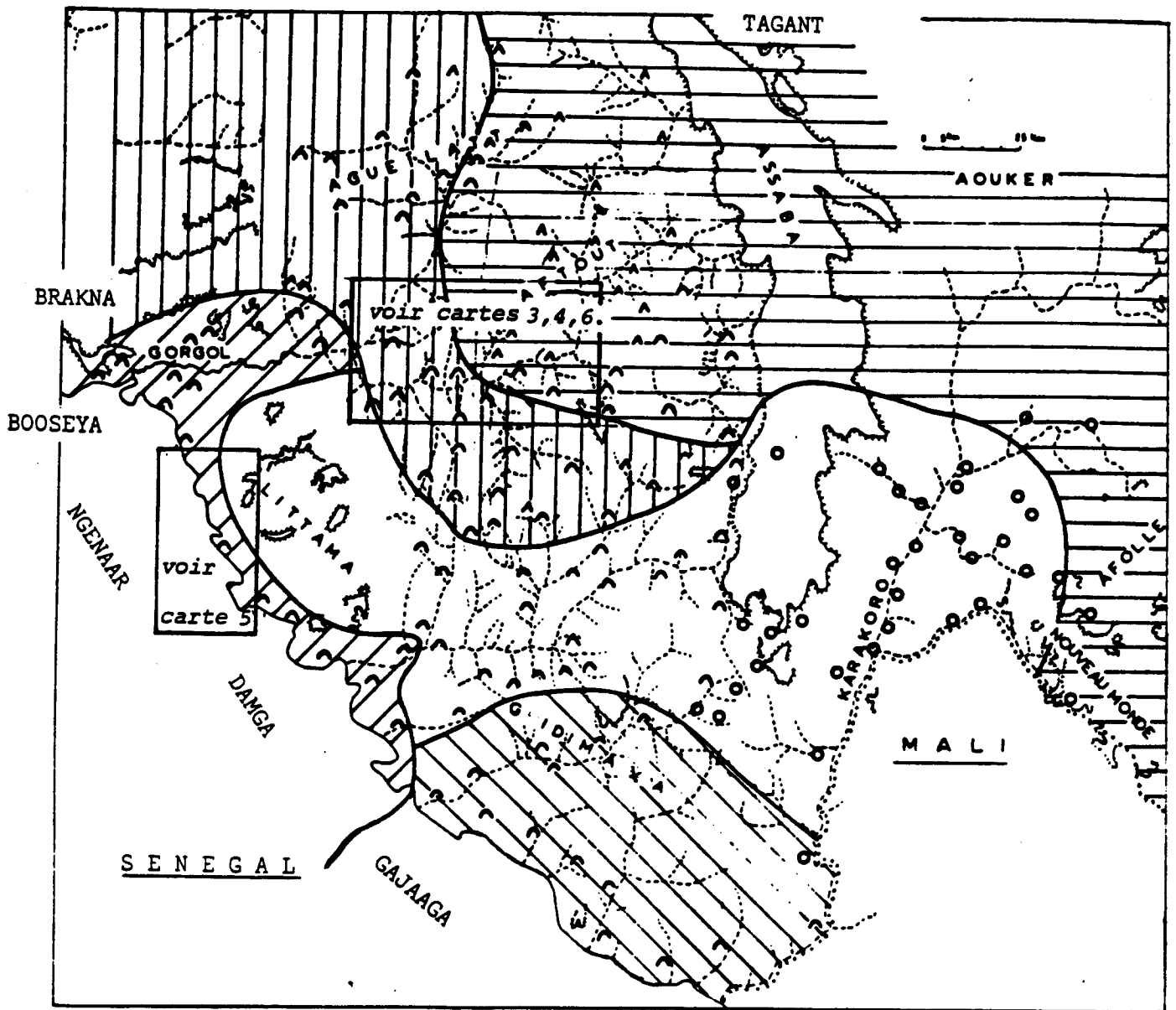
Du point de vue socio-économique on observe une coupure, d'autant plus forte qu'elle est sanctionnée par des clivages sociaux, entre les activités pastorales monopolisées par les beydan et l'agriculture qui n'est pratiquée que par les haratin. On observe une telle spécialisation à travers l'analyse des déterminants de la mobilité saisonnière.

-Ainsi dans la région des Agueilat, au nord du waalo du Gorgol les beydan pratiquent une transhumance d'hivernage vers le Nord fuyant l'humidité des zones méridionales (Hervouet, 1975:161), remontant le long des montagnes de l'Assaba ou du Tagant, ou bien, traversant l'Assaba ils vont célébrer la fête des dattes au Sud-Ouest de Kiffa (ibid.:194).

En saison froide, en décembre ou un peu avant, ils s'installent à proximité des villages (adabay) des haratin pour surveiller la récolte. Dans la zone de Mbout, en dehors des Shratit ("guerriers") et des Tadjakanet ("marabouts") installés tous deux dans la partie NO de celle-ci, les Shorfa ("marabouts") sont eux largement sédentarisés, comme les Littama ("guerriers") installés plus au Sud à Dieybaba et Takoutala.

-Les haratin pratiquent en dehors d'un maigre élevage

CARTE 2 SITUATION DE L'AFTOUT DE MBOUT PARMIS LES ANCIENS ENSEMBLES POLITIQUES



- | | | | | |
|---|--|--|---|-----------------------------|
| 1 | | Grandes tribus Noires politiquement organisées | A | Paula jeeni |
| 2 | | Petites tribus Noires non organisées | △ | Paula waga et Paul Gidimaka |
| 3 | | Toucouleur ou Haalpulaar | ○ | Fulaxte |
| 4 | | Soninke | | |

M A L I : Pays actuel

TAGANT : Ancienne unité politique

(D'après HERVOUET 1977 : 71)

de chèvres et de moutons ,deux types de cultures :

En saison des pluies ils pratiquent des cultures d'oued (has.=hasanyia ,la langue des Maures) ou de caangol (pul.=pular ,la langue des Peuls) dans le lit des petits cours d'eau qui réclament la construction de clôtures temporaires faites d'épineux (zeriba has. ,galle pul.). Sur les terres hautes il s'agit de culture pluviales qui commencent après le retrait précoce des eaux ,tandis que dans les parties basses il s'agit de cultures de décrue :aussi la récolte s'échelonne de décembre à février .

En saison sèche a lieu la culture de décrue dans les cuvettes en l'occurrence dans le "waalo" du Gorgol ,en aval de la confluence entre Gorgol Noir et Blanc (appelé "Raag par les Maures , "Fori" par les Peuls). Les techniques en sont bien connues (Dubois ,1962 ;Lericollais et Schmitz ,1984). Les haratin des environs de Mbout se déplaçaient encore ,soit vers l'Ouest (Lexeiba,Kaedi...)soit vers le Sud (Maghama) où étaient situés les terrains de culture et où ils travaillaient souvent comme tâcherons ou journaliers .On verra plus loin que ces déplacements ont beaucoup diminué.

Avant d'aborder le peuplement peul il est nécessaire de décrire l'organisation foncière de la zone pour comprendre comment celui ci va s'inscrire ,en quelque sorte en creux dans un territoire dominé par les Maures

L'organisation politique maure est centrée sur des tribus aristocratiques guerrières qui fournissaient les émirs ,autour desquels gravitaient les fractions maraboutiques .Les hasan ,descendants des envahisseurs arabes qui avaient le pouvoir sur la rive droite de la moyenne vallée du fleuve Sénégal étaient les Ulad Abdallah parmi lesquels on pouvait distinguer d'Est en Ouest:(voir carte 2)

-L'emirat du Brakna étendait sa domination sur la rive droite, de Podor à Kaedi.Deux fractions se disputaient le pouvoir :les Ulad Siyyed, qui supplanterent leurs cousins rivaux, étaient hégémoniques de Podor à Oualaldé :leurs marabouts étaient les Jejiba .Leurs cousins rivaux ,les Ulad Nogmash, étaient cantonnés dans la partie Est du Brakna.

-Le " waalo "du Gorgol , lors de la conquête française (1903), dépendait des Ulad Eli qui étaient en réalité clients des émirs du Tagant situé à l'Est.Leurs principaux marabouts étaient les descendants des Berbères Sanhadja ,les Lemtuna (Idagfagha ,Idagbambara et Tumodek) et les Idagjemolla qui se disent Shorfa (descendants du Prophète) .Ce sont les haratin de ces tribus maraboutiques qui, encore actuellement , cultivent les cuvettes du "waalo" du Gorgol (Boudet & Abdel Wedoud Ould Cheikh 1985-87).

-Au Sud-Ouest la zone de Maghama dépendait de cousins encore plus éloignés des Ulad Abdallah ,les Littama :or ceux ci avaient la haute main sur le Gorgol de Kaedi à Lexeiba. Selon certaines traditions ils auraient été combattus soit par les Ulad Eli ,soit par les Ida Waish ,les émirs du Tagant :toujours est il que, vaincus et décimés - "littama" signifie "les orphelins" - ils se seraient très largement sédentarisés dans les environs de Maghama (à Diebaba ,Takoutala et Betiek) ,se mariant

avec les Haalpulaar (les "Toucouleurs") et s'assimilant presque à ces derniers (Marty ,1921:13).

Mais comme le dit le Qadi de Mbout , Mohammed el Hasan wuld Monan , "Dieu a détruit les Littama pour enrichir les Shorfa :les Littama c'est comme le lait qu'on mélange avec l'eau pour faire le lait caillé dilué..." (le 16/6/87). En effet c'est à Maghama ou dans les environs que les Littama demandèrent aux Shorfa (descendants du Prophète) dits de Mbout, qui constituent la composante principale de la population du Gorgol Noir, de s'installer et de devenir leurs marabouts. Aussi beaucoup de Littama sont devenus les telamid (élèves coraniques ,disciples) des Shorfa .Surtout il semble qu'un grand nombre des Haratin des Shorfa dépendaient des Littama ,situation caractéristique d'un lignage maraboutique qui attire à lui les éléments précédemment rassemblés par un groupe de "guerriers" ,comme l'atteste l'histoire même de la Mauritanie :l'exemple le plus connu et le plus proche, à la fois géographiquement et historiquement, est celui des Ahel Sidi Mahmoud qui allèrent même jusqu'à concurrencer le pouvoir des Ida Waish au Tagant (Amilhat ,1937:72 ;Abdel Wedoud Ould Cheikh ,1985:335 et communication orale ,le 21/6/87)

-Enfin, le pouvoir le plus puissant qui s'exerçait dans la zone était situé au Nord Est :il s'agit de l'émirat du Tagant instauré véritablement au milieu du XVIIIème siècle par Mohammed Shein ,seul émirat à avoir à sa tête des non arabes puisqu'il s'agit de Lemtuna d'origine Sanhadja (c'est à dire "berbères"). Les Ida Waish ,comme les Brakna ,étaient divisés en deux fractions en guerre réciproque permanente - les Shratit localisés plutôt dans l'Assaba (Kiffa) et les Abakak dans le Tagant .Les Shratit, qui nous intéressent surtout ici puisqu'on en rencontre quelques éléments dans la partie NO de la carte, ont comme marabouts les Tadjakanet ,groupe là encore d'origine Lemtuna :provenant il y a très longtemps de l'Adrar ils sont établis ,anciennement également ,dans les piémonts de l'Assaba. Rappelons que les Ida Waish percevaient les "coutumes" au XIXème siècle à Matam et surtout à Bakel (Bonte & Abdel Wedoud Ould Cheikh ,1986:59)

L'histoire des Shorfa ,auxquels il faut revenir, va nous introduire plus directement dans la présentation du contrôle foncier dans la zone.

Venu du Touat en Algérie ,le fondateur de la dynastie ,Sidi Sherif. traversa le Sahel entre les actuels Mali et Mauritanie et s'installa chez les Haalpulaar au moment de la "révolution toorodo" (des musulmans) ,c'est à dire de la prise du pouvoir ,sur les rives du Fleuve, par les "marabouts".Sidi Sherif est alors accueilli par le premier Almaami ,Abdul Kader Kan à Tilogne et Kobbilo qui sont situés sur la rive gauche à peu près à l'aplomb de Kaedi .Pour gage de cette alliance il épouse Mame Arsida une femme qui appartenait aux Kan dit Moodi Nalla ,"cousins" des Kan dont est issu le premier Almaami, et qui contrôlent la zone comprise entre Dolol et Dao ,sur la rive droite à l'Ouest de Maghama...C'est d'ailleurs dans cette dernière localité qu'est situé le tombeau de Sidi Sherif :ses descendants remontèrent progressivement vers Djajibine puis Mbout.

La succession à la direction de la tribu dont la généa-

logie nous a été transmise par le Qadi de Mbout (voir fig.1) est linéaire jusqu'à la cinquième génération : la tribu se fractionne en 1932 , après la mort de Hashem qui fit sa soumission à Coppolani en 1903 et mourut en 1922 . Les 7 fractions qu'on peut dénombrer sur la généalogie (voir fig.1 et Ba , 1977:413-419) portent souvent le nom d'ancêtres appartenant au lignage mais qui n'ont pas accédé à la direction de la tribu.

La politique matrimoniale des Shorfa est intéressante à plus d'un titre .

Elle montre que ceux ci sont liés aussi bien aux Haalpulaar - par l'intermédiaire des Ahel Moodi Nalla qui sont aussi des "sangs mêlés" - qu'aux beydan . On est donc dans une zone d'interpénétration ethnique , phénomène qui a été rendu possible grâce à l'Islam.

Les alliances avec les tribus guerrières est un bon exemple des modalités d'ascension sociale d'un tribu maraboutique : alliance avec une fille de l'émir du Littama, Wuld Gelay , et surtout mariage entre Hashem et une descendante de Mohammed Shein , fondateur de l'émirat du Tagant , Umu Xeir (voir fig.1). C'est probablement cette alliance qui est à la fois le signe et la raison de la monopolisation du pouvoir aux mains des descendants de Hashem. Enfin ces alliances avec les lignages guerriers sont parallèles avec la captation des haratin qui dépendaient auparavant de ces derniers. Grâce à leur "baraka" les Shorfa assuraient une certaine "protection" (hurma, has.) aux haratin qui quittaient les descendants de leurs maîtres : lorsque ces derniers provenaient de tribus importantes (Ulad Abdallah , Shratit) ceux ci les rachetaient et leurs confiaient des terres à cultiver .

Ces terres du Sud de l'Aftout , sous peuplées et disponibles , étant situées dans une sorte de zone frontrière entre le peuplement maure au Nord , celui des Haalpulaar au Sud et à l'Ouest , enfin celui des Soninke du Gidimaxa à l'Est. Une telle politique de fixation des haratin n'était possible que grâce à ces alliances avec les anciens maîtres des lieux et ultérieurement avec l'administration coloniale comme on le verra par la suite. Toute proportion gardée , cette histoire peut se comparer avec la colonisation des "terres neuves" par les "disciples" de la confrérie mouride à l'Ouest du bassin arachidier Sénégalais :

Contrôle foncier aux environs de Mbout :

De façon très schématique on peut comparer l'objet du contrôle foncier dans les sociétés haalpulaar et maure :

- dans la société haalpulaar riveraine du fleuve Sénégal , le contrôle foncier porte sur des étendues cultivées en culture de décrue - cuvettes du lit majeur (kolangal, pul.), ou berges du fleuve lui même ou des marigots - intégrées dans des unités territoriales (leydi) agro-halio-pastorales (Schmitz , 1986) .

- Dans la société maure nomade ce sont les points d'abreuvement , les puits (bir ou hsey , has.) contrôlés par les tribus maraboutiques , qui possédaient la plus grande part du troupeau et , d'autre part disposaient des haratin puisatiers , qui faisaient l'objet de droits d'usage : les groupes humains qui contrôlaient un puit étaient facilement identifiables grâce à

l'existence du cimetière de la tribu à proximité du point d'eau (Bonte 1983:8).

Dans l'Aftout de Mbout les sols où dominent les schistes et les quartz rendent inutiles les efforts de creusement de puits. La seule possibilité est de creuser des puisards (ogla ou arsan, has.; woyndu, pul.) dans le lit des oueds en saison sèche (Hervouet 1975:50-53). Peu profonds et non coffrés, ces puisards sont souvent remblayés durant l'inondation, et donc doivent être recreusés presque chaque année: aussi ce ne sont pas ces points d'abreuvement de saison sèche qui font l'objet d'un contrôle social mais le territoire (trab, Dubois 1962:87) qui inclut l'oued tout entier le long duquel s'égrennent les hameaux (adabay) des haratin (interview de Eli Salem wuld El Hadj, Bureau des affaires foncières et de la législation rurale, le 8/6/87).

La Prefecture de Mbout détient un cadastre du registre foncier du département qui permet d'évaluer l'emprise foncière des différents groupes car l'attribution d'un oued à une tribu faisait l'objet, soit d'un jugement s'il y avait litige, soit d'un compte rendu de mission d'enquête concernant l'ancienneté de la mise en culture. Ces renseignements sont reportés très succinctement sur la carte 3 sans précision de dates: ils s'étalent en effet de 1921 à 1957. Concernant la répartition du contrôle foncier, il faut noter deux choses:

1) L'implantation des Shorfa et de leur haratin s'est surtout effectué sur la rive gauche du Gorgol Noir, en rayonnant à partir de Mbout, de l'oued Kow à l'ouest, à l'oued Mseiguen à l'est. Il semble d'autre part qu'ils aient entretenus de bons rapports avec l'administration coloniale, comme en témoigne les fractions d'oueds qui leur fut attribués au détriment d'autres tribus, en particulier sur la rive droite:

.en 1935 les El Mulay Sherif (fraction II sur la fig.1) se font attribués l'oued Zreiga au détriment d'autres Shorfa, d'origine Lemtuna, les El Eliya.

.une partie de l'oued Ould Ali et du lieu dit Gleita, situé plus au sud sont attribués aux El Hashem en 1928-29 alors qu'il s'agissait de zones contrôlées par les Tadjakanet de la fraction Rmadin.

2) Il est frappant de remarquer que les membres d'une même fraction ne sont pas regroupés sur le même oued mais au contraire, occupent des lieux distincts.

.ainsi les El Jafar (fraction IV sur la fig.1) sont établis à la fois sur l'oued Kow et sur l'oued Ouechelkech sur la rive droite.

.de même les Mulay Sherif (fraction II sur la fig.1) sont à la fois à Zreiga sur la rive gauche et à Ouechelkech sur la droite. On observe là la traduction spatiale de ce que l'anthropologie sociale appelle la segmentarité: la tendance des groupes, en particulier dans les sociétés pastorales nomades, à se scinder quitte à se ressembler face au danger représenté par un tiers "étranger". On verra plus loin comment cette observation se vérifie au niveau de la réinstallation.

.Autre illustration de la mécanique ségmen-

Fig. 1 GENEALOGIE DES SHORFA DE MBOUT.

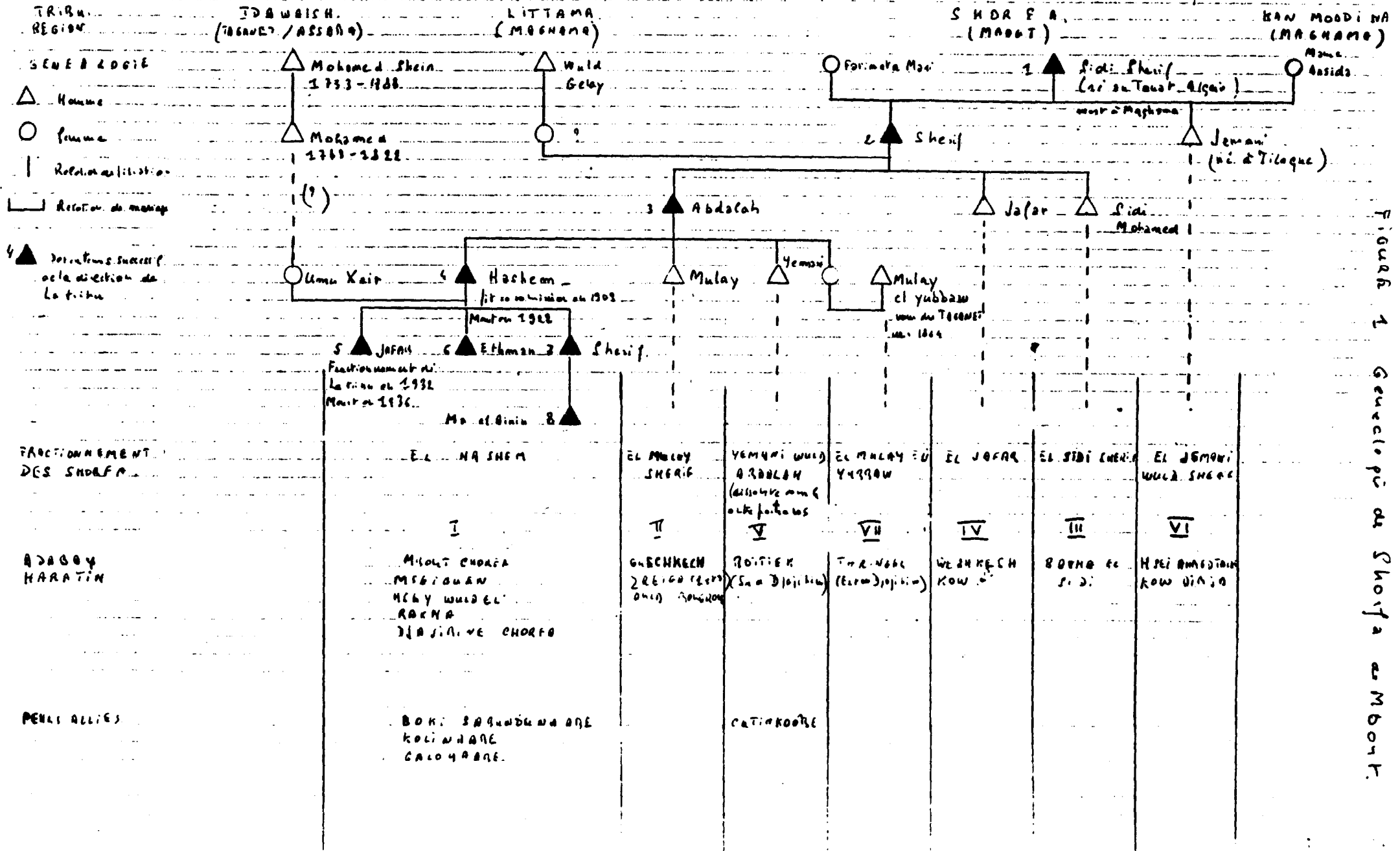
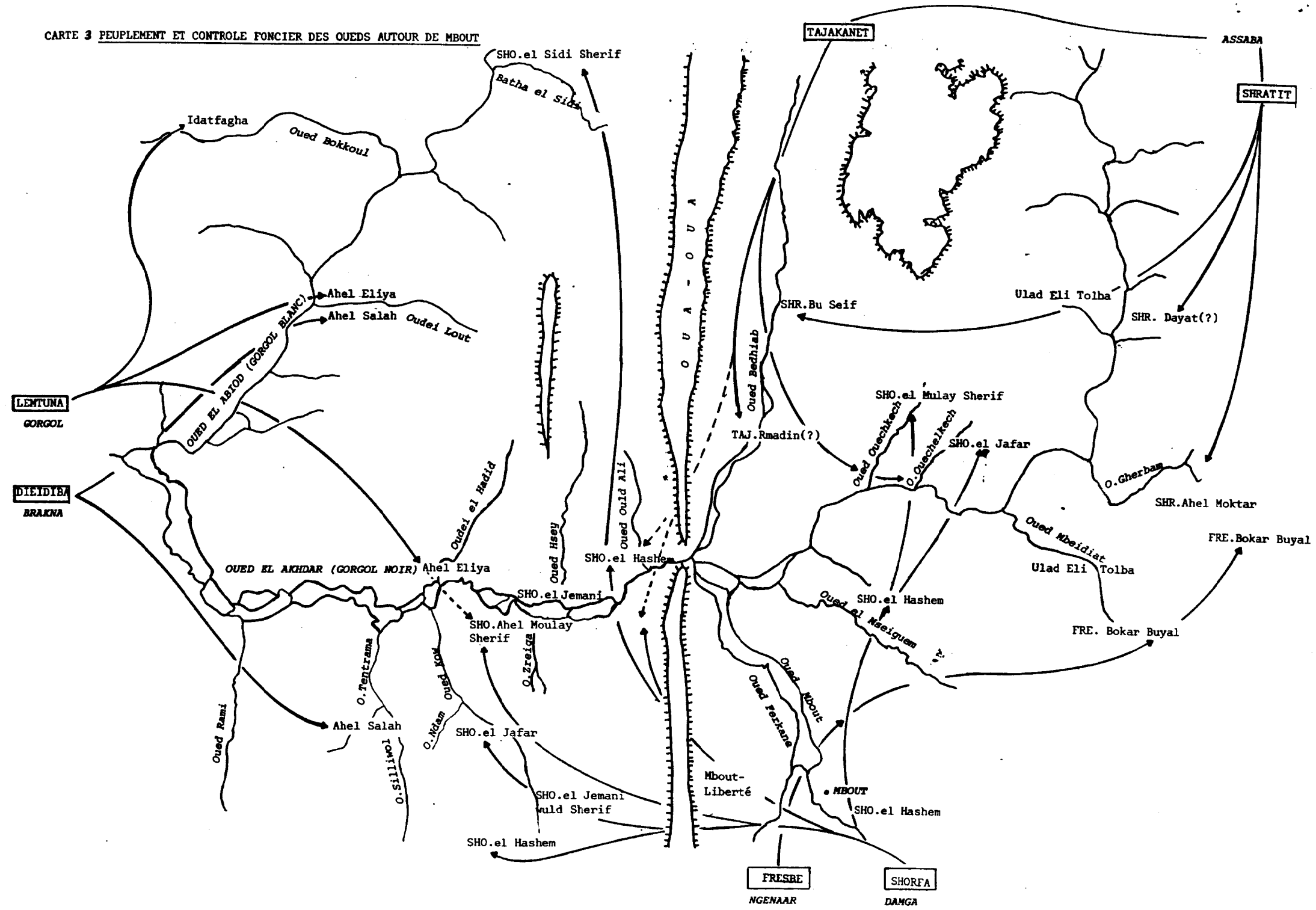


Figure 1 Genealogie des Shorfa de Mbout.

CARTE 3 PEUPELEMENT ET CONTROLE FONCIER DES OUEDS AUTOUR DE MBOUT



LEGENDES DES CARTES 3 / 4 / 5 / 6

CARTE 2

SHORFA :Tribu maure

SH.elHashem :Fraction maure (ici appartenant aux SHORFA)

GORGOL :Toponyme (ici nom de fleuve)

Oued Hsey :Affluent du GORGOL

—————> :Direction et étapes du peuplement de la zone d'arrivée (Mbout)

CARTE 3

PEULS JEERI /:Catégorie de Peuls identifiée dans la région de Mbout

SANNARAABE :Tribu peule

Ontorbe :fraction peule

- ▲ :Village de Peuls "waalo"
- ▼ :Village de Peuls "jeeri"
- :Autres villages Haalpulaar

—————> :Direction et étapes du peuplement de la zone de départ (Matam)

----- :Limite entre villages peuls "waalo" et villages peuls "jeeri"

~~~~~ :Limite de la zone inondée (waalo)

CARTE 4

Hameaux ou villages composés en majorité de

- Beydan
- Haratin
- ▲ Pullo (plur.Fulbe)
- ▲ Maccudo (plur.Maccube)
- Indeterminés

CARTE 5

- Campements de pêcheurs Cubballo (plur.Subalbe) et Bozo autour de la retenue (d'après Lazard,1986)

taire: la dispersion des deux tribus maraboutiques qui occupent l'ouest de la zone .Les Ahel Salah ,qui auparavant étaient rattachés aux principaux marabouts des émirs du Brakna, les Jejiba (Marty 1921 :159-63) et les Ahel Eliya, qui appartenaient avant aux Lemtuna , marabouts et protégés par les Ulad Eli qui dominaient le Gorgol ,ont chacune une composante sur le Gorgol Noir et l'autre sur le Gorgol Blanc plus au nord.

.D'autre part le destin de ces deux fractions illustre bien les mécanismes symétriques et inverses d'aggrégation ,d'attraction et d'accrétion qui sont également au coeur du fonctionnement de la société maure :se disant également Shorfa ,ces deux tribus se sont rattachées aux Shorfa originaires de Maghama .Ces deux tendances contraires - scission ou dispersion segmentaires et fusion ou accrétion -expliquent peut être l'étonnante dispersion spatiale des tribus maures dont on put rencontrer des fragments épars sur des milliers de kilomètres.

Enfin proviennent du nord-est de l'Assaba les anciens maîtres de la région , les Idaw Aish de fraction Shratit et les marabouts qui leur étaient liés ,les Tadjakanet .Ces derniers contrôlaient l'important oued Bedhiab situé sur la rive droite du Gorgol Noir en amont de la passe de Foum-Gleita.Auparavant ils se déplaçaient entre l'oued Moilit au nord de la carte 4 et Kiffa.Bien qu'installés dans le nord de la zone de Mbout depuis beaucoup plus longtemps que les Shorfa ,ils durent leur céder Ould Ali et Gleita :la rivalité entre les deux tribus a été réactivé par la priorité d'emploi qui a été accordé aux Shorfa au détriment des Tadjakanet lors de la construction du barrage par l'entreprise Dodin.

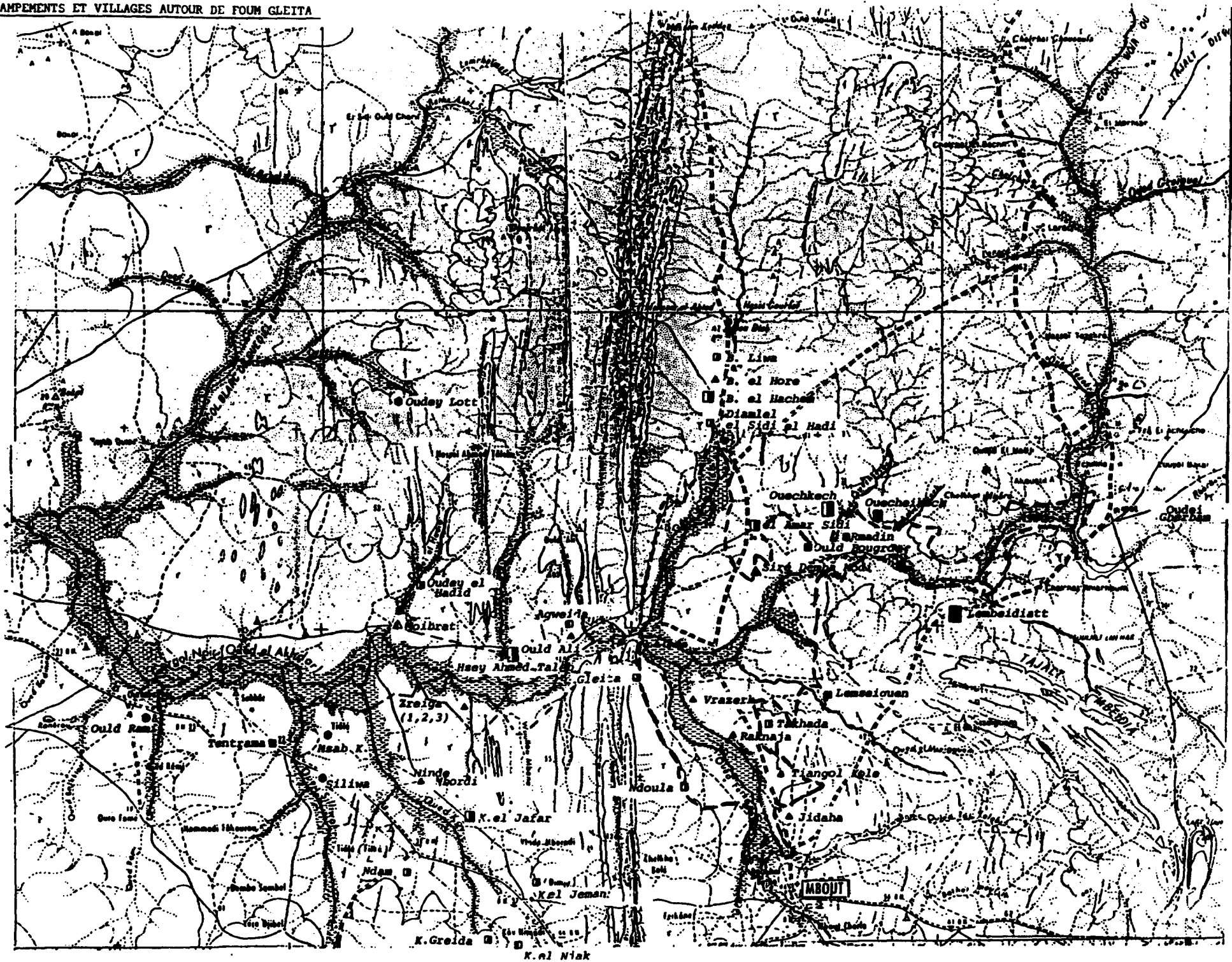
Derniers arrivés à cause de la sécheresse on rencontre enfin certains groupes originaires de l'Adrar (Ouled Ghaylan et Ideychelli) ainsi que du Tagant (Kunta Ulad Sidi el Nafi).

## B) Les Peuls

Arrivés depuis le début du siècle ,sinon à la fin du siècle dernier les Peuls forment la seconde grande composante du peuplement .Dans la mesure où ils ne sont pas dominants ,il suffit de préciser leur organisation lignagère sans trop s'étendre sur leur organisation politique.

Rappelons les principales segmentation lignagères en partant des unités maximales :

-Le nom d'honneur ou de clan (yettoore) qui joue le rôle de patronyme sur les cartes d'identité actuelles, désigne un groupe social qui n'a pas forcément un ancêtre commun bien que ce soit souvent le cas: Bah ,Soh...En général ,le chef de territoire (jom\_leydi ) ,quand il existe ,ou le chef de village (jom wuro) se recrute toujours dans le même clan :comme il n'y a pas de transmission héréditaire de la chefferie ces deux fonctions font l'objet d'une élection et ce sont d'autres clans - exclus de l'éligibilité- qui sont électeurs .



-Le mot (leñol) désigne un groupe d'appartenance qui porte en général un nom de lieu : ainsi les Pambinaabe sont les gens qui habitaient le lieu dit Pambi . Ces toponymes de référence sont souvent liées aux activités agro-pastorales : il s'agit de nom de terrain de culture de décrue -donc de campement de saison sèche - ou bien de mares d'hivernage à proximité duquel s'établit le campement de la saison correspondante.

-le leñol se subdivise en sous unités qui peuvent prendre indifféremment le nom d'éléments du groupe domestique - suudu=la case ou galle=l'enclos à l'intérieur duquel sont regroupées les cases. Chez les Haalpulaar , c'est à dire les populations riveraines du Sénégal qui parlent la langue peule mais ne sont pas forcément des pasteurs , suudu désigne souvent des fractions qui ont un rôle politique spécifique (électeurs/éligibles) et galle l'unité patrimoniale qui contrôle un ensemble de terrains de décrue même si les groupes domestiques sont dispersés dans plusieurs quartiers ou même villages.

-L'unité de production et de consommation regroupant une femme, ses enfants et le mari s'appelle le fooyre.

Parmi les Peuls de la zone on peut distinguer deux groupes distincts à la fois par l'origine géographique et par les activités agricoles - ces dernières expliquant en grande partie leur type d'implantation - les peuls waalo et les peuls jeeri . Cette qualification provient de la vallée alluviale : le waalo désigne en effet la zone inondée annuellement par la crue , le jeeri celle des paturages sahéliens où se pratiquent les cultures pluviales , située donc plus loin du lit mineur. Aussi les peuls waalo pratiquent ils les cultures de décrue dans les cuvettes du lit majeur , alors que les gens du jeeri sont plus nomades et ne s'adonnent qu'aux cultures pluviales durant l'hivernage.

Ces deux groupes sont effectivement originaires d'une vaste zone dans la moyenne vallée du Sénégal qui va de Dabia Odedyi à l'arrière pays d'Ourossogui , sur la rive gauche , correspondant à l'ancienne province du Ngenaar -actuellement le département de Matam (arrondissements de Tilogne et d'Ourossogui). La distinction entre Peuls waalo et jeeri correspond ainsi à une plus ou moins grande proximité par rapport à la zone inondée - marquée par un tireté sur la carte 5 .

Dans la zone du périmètre on rencontre surtout des Peuls waalo (Booki-Sabbundunaabe , Fresbe , Joobe , Kawelnaabe , Woodaabe) , les Peuls jeeri (Dikanaabe , Sedonaabe , Yaalalbe) étant fixés plus au Nord dans la mesure où les fractions les plus nomades ont précédé , tout au long de la pénétration peule en Mauritanie du sud-ouest , les groupes les plus sédentaires qui occupaient la place des premiers . Cette sorte d'occupation en relai de l'espace correspond également au rythme de déplacement des groupes qui , grosso modo tous les 15-25 ans modifient leurs parcours de transhumance -rythme scandé par les sécheresses . Chaque catastrophe naturelle modifie les extrémités des parcours que sont le campement de saion sèche et le campement d'hivernage : on assiste





donc à des permutation - un campement d'hivernage devenant un campement de saison sèche...

### Les Peuls jeeri

Cela est surtout vrai pour les Peuls jeeri dont on peut résumer très brièvement l'histoire de la façon suivante:

-Au cours du XIXème ils occupaient une partie du Ferlo ,au sud-ouest du Sénégal ,transhumant le long des vallées fossiles.

-à la fin du XIXème probablement ils se ressemblent dans l'arrière pays de Matam prenant le nom de Sannaraabe qui regroupe en effet la plus grande partie des Peuls jeeri .

-la guerre de 1914 ,correspondant à une première crise climatique ainsi qu'à des réquisitions ,une première vague de Peuls franchit la frontière (Hervouet 1975 :88).

-le mouvement s'amplifie pour les mêmes causes en 1945 où l'on recense 7000 Peuls dans la subdivision de Mbout: ils rejoignent alors les premiers peuls waalo à cette époque.

-ils continuent leur remontée vers le nord dans les années 1955 où ils dépassent le 17ème parallèle pour atteindre le Tagant en 1957 :à ce moment là les endroits délaissés par les Peuls jeeri sont ré-occupés par des Peuls waalo (Cutinkoobe ,Booki-Sabbundunaabe ,Woodaabe).

Un tel mouvement est plus compréhensible si l'on observe l'organisation socio-économique des Peuls jeeri .Ceux ci sont en effet des semi-nomades :grâce aux changements successifs d'axe de mobilité ils ont pu passer de la détention et de la conduite de troupeaux de petit bétail à celles de troupeaux bovins (Cabrol 1959) .Du point de vue agricole ils pratiquent surtout les cultures pluviales sur terrains sableux (seeno) en hivernage avec une houe à long manche ou iler .Cette culture pluviale peut se pratiquer sur des sols légèrement plus argileux (ñaruwal:au Gidimaxa ,voir Steinkampf-Ferrier 1983 :17) situés au pied de petites buttes ou de monticules qui nécessitent l'établissement de billons perpendiculaires à la pente - contruits à la houe à court manche ou daba (Hervouet 1975 :63) :cependant il est rare qu'ils cultivent soit les terres d'oued ,soit celles de décrue.Leurs déplacements saisonniers sont d'amplitude modestes :en saison des pluies ils s'établissent près du champ d'hivernage tandis qu'en saison sèche c'est la recherche d'un puisard au débit important qui les attire.

Cette faible spécialisation agricole leur a permis de pénétrer dans l'Aftout au Nord de Mbout dans des zones où Shra-tit et Tadjakanet étaient puissants et leur interdisaient l'accès aux terres d'oued ou de décrue :aussi le complément céréalier de la consommation domestique est il obtenu par la commercialisation du cheptel et l'échange avec les maures -lait/ céréales .Ainsi durant la sécheresse de 1968-72 ,paradoxalement,cette spécialisation pastorale a freiné leur mobilité :ils ont dû attendre la fin de la récolte des cultures d'oued des Haratin pour pouvoir se déplacer :d'où le fait qu'ils constituent un des groupes les plus touchés par cette sécheresse puisqu'ils auraient perdu 80% de

leurs troupeaux (Hervouet 1975 :258) :partis trop tard ils ont été obligé de vendre leur dernier bétail, s'il n'était pas déjà mort. Comme le dit J.P.Hervouet ,l'Aftout a fonctionné comme une sorte de piège pour les peuls jeeri si l'on tient compte de leur histoire sur un siècle.

Aussi ,pour éviter que ce genre de catastrophe ne se reproduise et dans la mesure où les termes de l'échange céréales/bétail se sont détériorés au profit des produits agricoles ils ont augmenté les superficies emblavées en essayant de pratiquer également les cultures d'oued ,(Hervouet 1975 :248).

#### Les Peulswaalo:

Les Peuls waalo sont des semi-sédentaires et leur mobilité est déterminée par des facteurs économiques où l'agriculture a plus d'importance .En hivernage ,le bétail déambule ,non gardé, à proximité du campement qui est installé près des champs de waalo obtenus auprès des maures à qui ils fournissent le lait , ou avec l'accord de l'administration.A l'inverse de la transhumance maure qui a lieu en hivernage ,celle des Peuls waalo se déroule souvent en saison sèche à la recherche des champs de décrue qui viennent d'être récoltés pour y effectuer la vaine pâture -à l'ouest, vers le "waalo" du Gorgol-,ou en direction du Gidimaxa pour vendre du lait aux Soninke ou fumer leurs terres :dans tous les cas seules les laitières restent près du campement en Saison sèche.Paradoxalement l'amplitude des mouvements saisonniers est plus importante que chez les Peuls jeeri .

L'attrait pour les terres d'oued ou de décrue explique qu'ils n'aient pu s'installer que dans les zones où ces terres leur étaient relativement accessibles à cause de la faiblesse relative du contrôle foncier maure ,c'est à dire dire aux environs de Mbout .

Ainsi les Fresbe ,qui viennent de Hombo ,à l'ouest de Ogo (voir carte 5) et où il ne reste actuellement, semble t il, que les esclaves (maccube)se sont installés dans la région avant tous les autres groupes dès le début du siècle (Ba, 1977 :107). Ils se divisèrent en deux fractions qui portent le nom de deux leaders qui se disputaient le pouvoir :les Fresbe Buubu Sule regroupant les segments de lignage éligibles ,parmi lesquels étaient choisis l'Ardo s'établirent plus au sud de la zone de Mbout:les Fresbe Bookar Buyal ,eux appartiennent à la zone puisqu'ils s'intallèrent tout d'abord à Tiangol Kole avant d'être les seuls parmi les Peuls à se voir attribuer des terres par l'administration coloniale ,à l'est de Mbout (voir carte 3) .

Les Cutinkoobe originaires des environs d'Ali Ouri sur la rive droite (au nord de la carte 5) s'installèrent dans la subdivision de Mbout dès les années 1934.

Les Booki-Sabbundunaabe ,originaires du village du même nom ,Boki Saboundou situé sur la rive gauche (au centre de la carte 5) s'établirent eux sur l'oued Bidhiab contrôlé par les Tadjakanet ,contre versement de redevances :bien qu'alliés en réalité aux El Hashem, ils assistèrent à la lutte entre Tadjakanet et El Hashem à propos du contrôle de l'oued en essayant de rester neutres.

Ainsi la niche écologique de chaque groupe peul est à la

fois fonction du système de production qui le caractérise et de l'organisation politico-foncière du milieu d'accueil. Des causes analogues à celles qui ont attirés les haratin vers les Shorfa - une zone peu peuplée, sans contrôle foncier très ancien - expliquent la pénétration peule pour former cette marqueterie de peuplement. Au niveau écologique, la présence d'eau facilement accessible (grâce à des puisards), ainsi que de bonnes terres inondables, a attiré des populations agro-pastorales, alors que les pâturages n'étaient que de qualité très moyennes. Les deux premiers facteurs ont permis une sédentarisation de la population entraînant une dégradation profonde du couvert végétal : dans cette zone auparavant très boisée et où les agriculteurs devaient se battre contre les bêtes sauvages, on pouvait observer une absence totale de végétation sur le raag proche de Mbout (Hervouet 1975 :213) : la seconde sécheresse de 1984-5 n'a fait qu'accentuer cette dégradation repérable en 1987 par l'aspect lunaire du paysage où s'inscrit le projet.

On peut résumer ce que l'on vient d'évoquer en décrivant l'organisation territoriale minimale centrée autour d'un oued.

Du point de vue des activités, dans les zones hautes se pratiquent les cultures pluviales (seeno + haruwal), tandis que le long de l'oued et à l'embouchure de l'oued et du Gorgol Noir on rencontre les cultures d'oued et de décrue.

Du point de vue résidentiel l'élément décisif c'est le campement beydan souvent caché aux regards pressés. Le point fixe du système est constitué par le village haratin, l'adabay dirigé par l'un de ses membres - mais celui ci n'est bien souvent que le porte parole du "conseil" réunissant tous les chefs de familles (j'maa). A proximité de l'adabay on rencontre souvent un hameau peul (wuro) dont les occupants approvisionnent en lait leurs voisins haratin.

Du point de vue des rapports entre les groupes, on a vu plus haut que cette zone servait de refuge à des haratin dont la situation était plus enviable que celle rencontrée dans d'autres régions. D'après Park (1986 :68) les haratin peuvent être considérés comme détenteurs de leurs terres dans la mesure où la zekkat, le 1/10 de la récolte qu'ils versent aux Shorfa n'a pas la signification d'une rente mais plutôt celle du paiement de la "protection" accordée par le lignage politiquement et religieusement dominant de la région. En réalité il faudrait étendre cette observation à toute la zone du Gorgol, hormis le Gorgol aval - jusqu'à 10km de Kaedi, aux mains des Haapulaar : déjà en 1962 Dubois remarquait que la zekkat est due au maître en vertu d'une relation personnelle, ce qui relevait "plus de leur condition sociale que du droit foncier" (Dubois 1962 :85). De même, actuellement Abdel Wedoud ould Cheikh attribue une signification plus religieuse que foncière à la zekkat versée par les haratin Idatfagha à leurs maîtres, qui sont en même temps des marabouts, à Bokkoul Medden au nord du Gorgol (Abdel Wedoud ould Cheikh 1985 :47).

Inversement le dirigeant ou Cheikh de l'adabay recoit l'asakal - le 1/10 ème de la récolte en peul - des habitants du village peul qui cultivent les terres de décrue détenues par la collectivité haratin. il est possible que celui ci en reverse une

partie au maître beydan .En réalité les rapports entre haratin et peuls ont été souvent loin d'être au beau fixe jusque vers les années 1960-70 puisqu'émaillés de conflits.

On peut essayer de caractériser la situation des haratin de la zone en les comparant à ceux qu'on rencontre en bordure de la vallée alluviale du Sénégal .Ces derniers sont pris dans deux systèmes de dépendances :une dépendance "personnelle" qui les lie à leurs maître beydan et une dépendance "réelle", foncière ,à l'égard des haapulaar "chefs de territoires" ou détenteurs de champs dans les cuvettes de décrue . Or on a vu plus haut que s'étant mis sous la protection des Shorfa, les haratin de la région de Mbout avaient réussi à modifier du même coup les deux types de relations de dépendance puisque ces derniers leur avaient accordé une certaine autonomie foncière .

Revelateur à cet égard est l'absence de "volonté de perpétuer une situation de sujétion politique par l'intermédiaire du contrôle foncier" (Bonte :1983 :40) de la part des Shorfa qui ne se sont pas opposés à l'accès des haratin aux parcelles du périmètre alors que les retenues d'eau créées pour lutter contre la sécheresse ont souvent suscité de vifs conflits - comme à l'ouest autour du barrage de Moqta Lehjar ou de celui voisin de Oued Amur ,ou encore de Mal (voir Bonte 1983 :37-41) ,c'est à dire dans la zone où le contrôle foncier s'organise autour du puit .En réalité le rétablissement des distinctions statutaires de la société maure dans la zone de Mbout ne passe ni par le contrôle foncier ,ni par l'affrontement politique mais bien plutôt par les mécanismes économiques comme nous essaierons de le démontrer plus loin.

## 2) Réinstallation des populations

La retenue d'eau et le périmètre étant situés dans le lit du Gorgol Noir ,la construction du barrage a eut pour conséquence la nécessité de déplacer les populations de la zone du réservoir ,où certains villages ont été engloutis ,vers la zone du périmètre .L'attribution d'une parcelle de 0,25ha par actif - homme ou femme de 18 à 55 ans dans une première phase ,puis de plus de 16 ans actuellement , à concurrence d'un hectare par ménage - était conditionnée par la construction d'une maison et l'installation dans un des trois nouveaux gros villages qui portent le nom de points cardinaux: Village Nord, Centre et Sud.

Les priorités concernant l'attribution d'une parcelle et d'une maison, découlent de la nécessité de réparer des dommages puisque c'était l'habitat ou les terrains de culture qui pouvaient être détruits par le remplissage de la retenue ou l'édification du périmètre.

Dans le tableau 1 on a classé les villages selon la priorité de réinstallation:

- dans la zone du reservoir (R),
  - R1 désigne les villages inondés à partir de l'hivernage 1982.
  - R2 ,les villages dont seuls les

terrains de culture sont inondés.

-dans la zone du périmètre (P),

P1 désigne les villages ayant perdu deux terrains de culture et situés à à moins de 3km du périmètre

P2 ,les villages dont une seule sorte de culture est atteinte.

La réinstallation lors de la première tranche (550 ha) a concerné surtout 13 villages situés dans la zone du réservoir et seulement 4 dans celle du périmètre. Essayons de retracer la succession des opérations depuis 1982 , à la fois du point de vue du rythme de réinstallation et de celui de la mise en culture après aménagement.

#### 1982:

-Inondation des villages de la zone du réservoir de la cote 33 lors de l'hivernage 1982 .Une aide alimentaire d'urgence - blé ,lait ,beurre - provenant du Commissariat à l'aide Alimentaire et du Croissant Rouge est distribuée à 885 ménages de la zone du réservoir :les ménages de la zone du périmètre ont la possibilité de recevoir une rémunération contre travail dans le cadre du programme "Food for Work".

#### 1983

-Recensement et constitution d'un fichier village par le sociologue de la SONADER ,en particulier dans la zone du périmètre où 1262 ménages sont recensés :dans celle du réservoir ,1500 ménages environs sont recensés.

-La réinstallation initialement prévue en juin est retardée à cause de l'impossibilité d'assurer l'approvisionnement en eau de la nouvelle agglomération :à partir d'août deux camions citernes de l'entreprise Dodin sont opérationnels .

-Déplacement des populations de la cote 37 en hivernage.

-Réinstallation qui commence véritablement en novembre:la SONADER construit les équipements collectifs (écoles ,dispensaires ) et c'est rapidement l'auto-construction paysanne qui assure l'édification des maisons :les anciens villages se retrouvent aisément dans le plan même des nouvelles agglomérations.

-Seulement 50 ha sont cultivées à cause des difficultés d'approvisionnement de la SONADER en semences et engrais.

#### 1984:

-Jusqu'en avril-mai , campagne de sensibilisation menée par l'équipe sociologique qui propose la création d'une commission d'installation en février.

-C'est en effet jusqu'à cette époque qu'a lieu la réinstallation des populations:fin mars 560 ménages étaient réinstallés dans les futurs villages Centre et Sud .Ce sont d'abord les Peuls qui furent les premiers à s'installer ,les Maures attendant la fin de la récolte de décrue : ces derniers devinrent majoritaires sur le site au mois de février.

| ZONE / CODE | VILLAGE    | PRIORITY | MEMBERS | MARRIAGE | MEMBERS | FOLLO | POP. | RE-INST. | DETAILED DATA |        |      |        |         |        | MEMBERS TOT. | POP. TOT. |      |        |
|-------------|------------|----------|---------|----------|---------|-------|------|----------|---------------|--------|------|--------|---------|--------|--------------|-----------|------|--------|
|             |            |          |         |          |         |       |      |          | MEMBERS       |        | POP. |        | MEMBERS |        |              |           | POP. |        |
|             |            |          |         |          |         |       |      |          | Male          | Female | Male | Female | Male    | Female |              |           | Male | Female |
| PERMETER    |            |          |         |          |         |       |      |          |               |        |      |        |         |        |              |           |      |        |
| DURU LINDA  | DURU LINDA | PL       | 20      | 30       | 40      | 120   | 480  | N        | 2             | 25     | 22   | 26     | 26      | 100    | 426          |           |      |        |
| GRU LINDA   | GRU LINDA  | PL       | 40      | 50       | 230     | 140   | 571  |          | 236           | 5      | 241  | 240    | 282     | 100    | 561          |           |      |        |
| GRU BIL     | GRU BIL    | PL       | 65      | 1        | 70      | 70    | 285  |          | 203           | 5      | 208  | 536    | 465     | 100    | 500          |           |      |        |
| RISE GARD   | RISE GARD  |          |         |          |         |       |      |          |               |        |      |        |         | 100    | 453          |           |      |        |
| KATJAMA     | KATJAMA    | PL       |         |          |         |       |      |          | 95            | 21     | 116  | 244    | 440     | 100    | 400          |           |      |        |
| KAW         | KAW        | PL       |         |          |         |       |      |          |               |        |      |        |         | 100    | 493          |           |      |        |
| KAW ORIS    | KAW ORIS   | PL       | 70      | 240      | 210     | 50    | 260  |          | 200           |        | 260  | 201    | 317     | 100    | 510          |           |      |        |
| KAW EL JAY  | KAW EL JAY | PL       | 10      | 128      | 218     | 10    | 138  |          | 76            |        | 76   | 247    | 455     | 100    | 551          |           |      |        |
| ZARIS       | ZARIS      | PL       | 1       | 60       | 60      | 10    | 51   |          |               |        |      |        |         | 100    | 414          |           |      |        |
| ZARIS       | ZARIS      | PL       | 2       | 25       | 20      | 2     | 30   |          |               |        |      |        |         | 100    | 414          |           |      |        |
| ZARIS       | ZARIS      | PL       | 3       | 5        | 8       | 2     | 9    |          |               |        |      |        |         | 100    | 414          |           |      |        |
| ZARIS       | ZARIS      | PL       | 1       | 25       | 20      | 1     | 26   |          | 5             | 39     | 68   | 206    | 225     | 100    | 414          |           |      |        |
| PERMETER    |            |          |         |          |         |       |      |          |               |        |      |        |         |        |              |           |      |        |
| PERMETER    | PERMETER   | PL       | 22      | 22       | 242     | 6     | 258  | N        |               |        |      |        |         |        |              |           |      |        |
| PERMETER    | PERMETER   | PL       | 205     | 105      |         |       | 310  | N        | 235           |        | 235  | 235    | 205     |        |              |           |      |        |
| PERMETER    | PERMETER   | PL       |         |          |         |       |      | N        | 26            |        | 26   | 33     | 31      | 100    | 251          |           |      |        |
| PERMETER    | PERMETER   | PL       | 240     | 240      |         |       | 480  | N        | 203           |        | 203  | 297    | 270     | 100    | 521          |           |      |        |
| PERMETER    | PERMETER   | PL       | 47      | 67       | 103     | 106   | 203  |          |               |        |      |        |         |        |              |           |      |        |
| PERMETER    | PERMETER   | PL       | 26      | 257      | 283     |       | 309  | S        | 91            |        | 91   | 207    | 242     | 100    | 444          |           |      |        |
| PERMETER    | PERMETER   | PL       | 270     | 674      | 664     | 26    | 680  |          | 273           | 6      | 279  | 600    | 524     | 100    | 685          |           |      |        |
| PERMETER    | PERMETER   | PL       |         |          |         |       |      |          | 274           | 6      | 280  | 508    | 387     | 100    | 685          |           |      |        |
| PERMETER    | PERMETER   | PL       |         | 80       | 20      | 63    | 163  | C        | 84            |        | 84   | 203    | 272     | 100    | 456          |           |      |        |
| PERMETER    | PERMETER   | PL       |         | 226      | 226     | 9     | 235  | C        |               |        | 10   | 61     | 226     |        |              |           |      |        |
| PERMETER    | PERMETER   | PL       | 25      | 62       | 77      | 59    | 136  | C        |               |        |      |        |         |        |              |           |      |        |
| PERMETER    | PERMETER   | PL       |         |          |         |       |      | C        |               |        |      |        |         |        |              |           |      |        |
| PERMETER    | PERMETER   | PL       | 1       | 1        | 2       | 125   | 127  | S        |               |        |      |        |         |        |              |           |      |        |
| PERMETER    | PERMETER   | PL       |         |          |         | 176   | 176  | S        |               |        |      |        |         |        |              |           |      |        |
| PERMETER    | PERMETER   | PL       |         |          |         |       |      |          |               |        |      |        |         | 2500   | 6085         |           |      |        |
| PERMETER    | PERMETER   | PL       |         |          |         |       |      |          | 233           |        | 233  | 222    | 222     | 100    | 484          |           |      |        |
| PERMETER    | PERMETER   | PL       |         |          |         |       |      |          | 420           | 8      | 428  | 804    | 871     | 100    | 905          |           |      |        |
| PERMETER    | PERMETER   | PL       | 46      | 6        | 52      | 48    | 100  | C        |               |        |      |        |         |        |              |           |      |        |
| PERMETER    | PERMETER   | PL       |         |          |         |       |      |          |               |        |      |        |         |        |              |           |      |        |
| PERMETER    | PERMETER   | PL       |         |          |         |       |      |          |               |        |      |        |         |        |              |           |      |        |

TABLE A 1 : Recommendations for village committees for the project Form-6 etc.

-En novembre construction du village Nord  
-Sont mis en culture 46 ha de riz en hivernage et 110 ha en contre saison 84-85.

#### 1985

-140 ménages rejoignent les villages Centre et Sud. La construction du village Nord se poursuit (une école)

-En hivernage 408ha sont cultivés en riz ,97 ha en maïs. Les rendements sont de 4895kg/ha pour le riz, de 1935 kg/ha pour le maïs. La commercialisation est effectuée par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire qui achète le paddy au paysan de novembre 85 à février 86.

#### 1986

Lors de la contre saison sèche froide ,273 ha sont cultivés en riz et 71 en maïs.

En hivernage on atteint les 550 ha mis en culture:525ha en riz ,25ha en sorgho.

#### Problèmes de recensement de la population:

Avant d'essayer de faire un bilan de la réinstallation il faut exposer les difficultés d'estimation de la population concernée. On se trouve en face de trois recensements:

1)Le premier recensement est celui effectué par le Bureau Social, sous la direction de M.Diagana ,sociologue à la SONADER :il a été effectué en janvier 1983 dans la zone du périmètre. L'enquête mentionne le nombre de ménages par village ,répartis en catégories ethniques et sociales :beydan ,haratin et Peuls .On remarque une certaine dissymétrie dans les catégories sociales puisque sont absents les esclaves des Peuls ,les mac-cube. On peut dénombrer dans une aire de 25 km autour du périmètre:

|                                     |          |
|-------------------------------------|----------|
| 668 ménages <u>haratin</u> soit 53% | ) 76% de |
| 290 ménages <u>beydan</u> soit 23%  | ) Maures |
| 304 ménages Peuls soit 24%          |          |

En tout on obtient 1262 ménages répartis en 21 villages.

2)On dispose également des résultats du stage organisé par T.Park (qui appartient au Land Tenure Center) pour des étudiants mauritaniens à Fom-Gleita (voir Park 1986 :67) .Dans la mesure où ce tableau est le plus complet puisqu'il comporte également les populations du réservoir ,c'est de lui que nous sommes partis pour établir le tableau 1 ,en y apportant un certain nombre de modifications:

-les villages y sont répartis en zones amont et aval du barrage: nous les avons plus précisément regroupés par oueds, de telle sorte qu'on puisse les repérer sur les cartes 3 et 5 .L'objectif est de savoir si la "structure d'oued" du peuplement est simplement transposée dans les nouveaux villages ,qui ne sont que des agrégats constitués à partir des villages d'origine.

-le recensement ne mentionne pas s'il s'agit d'actifs ,de ménages ,ou de la population totale :or dans la



mesure où les chiffres du recensement de Diagana et ceux de Park sont identiques à quelques unités près ,on peut en conclure qu'il s'agit de ménages.

-D'autant que la répartition ethnico-sociale est la même que dans le tableau de Diagana en dehors d'une inversion dans la légende que nous avons pu redresser grâce à ce "témoin" . Dans le tableau de Park chaque village est suivi de 3 chiffres: prenons l'exemple de Kow el Jafar :140-70/50 .Or la légende du tableau mentionne que l'ordre d'exposition des groupes sociaux est le suivant: "Bidan-Haratin/Peul" , ce qui voudrait dire: 140 Beydan et 70 Haratin :or dans le tableau de Diagana les chiffres sont inversés en ce qui concerne les Maures.Nous avons donc du permuter les deux colonnes dans le tableau de Park.Autre correction :nous avons essayé d'évaluer l'importance des esclaves des Peuls en reconstituant les tribus d'appartenance (kabila maures ,leñol peuls) principales de chaque village grâce à la connaissance qu'en avaient les encadreurs de la SONADER .

-Enfin nous avons actualisé la réinstallation dans les villages Nord (N.),Centre (C.) et Sud (S.) grâce aux indications orales de M.Diagana.

3)Pour la tranche 2 on bénéficie d'un recensement effectué par la Direction de la SONADER où sont mentionnés les actifs (hommes ou femmes de plus de 16 ans) les inactifs (enfants de moins de 16 ans) le nombre de ménages.La ventilation sociale libres/affranchis a été abandonnée même pour les Maures:a été conservée par contre la différence ethnique maure/peule.

Pour vérifier les chiffres précédents on a profité du fait que 11 villages ont été recensés à la fois par Diagana/Park et par la Direction de la SONADER .

-5 villages ont un effectif égal ou plus important en 1987 qu'en 1983.

-dans les 6 autres villages on observe une relation inverse ,le recensement de Park aboutissant à des effectifs de ménages recensés supérieurs au recensement de 1987:

Noms des villages /Nombre de ménages recensés /Peuplement  
Park 83-85 /SONADER 87

|               |       |       |                 |
|---------------|-------|-------|-----------------|
| KOW EL JAFAR  | 260   | 166   | SH;EL JAFAR     |
| KOW DIMJA     | 136   | 78    | SH;EL JEMANI    |
| OULD BOUGROU  | 183   | 91    | SH;MULAY SHERIF |
| AWECHKECH     | 680   | 277   | SH;MULAY SEHRIF |
| GLEITA DEBAYE | 143   | 94    | SH;EL HASHEM    |
| NDOULA        | 125   | 30    | SH;EL HASHEM    |
|               | ----- | ----- |                 |
|               | 1529  | 726   |                 |

On remarque donc que les chiffres les plus anciens sont en moyenne du double des plus récents :d'autre part il s'agit de villages composés en majorité de haratin de Shorfa qui habitent des villages voisins situés respectivement sur les oueds Kow, Ouechkech et Mbout alors que les chiffres concordent pour les villages également peuplés de Shorfa mais isolés ,d'El Bagra et

de El Hashem. On peut donc se demander s'il n'y a pas volonté de gonfler les effectifs en sur-déclarant le nombre d'actifs ou de ménages. D'après Park (1986 :68) les El Hashem, bien que contactés les premiers, ne furent pas les plus empressés, au début en tout cas, à répondre positivement à l'attribution de parcelles irriguées, bien que comme on l'a noté plus haut ils aient été les plus nombreux, rapidement à se réinstaller : il semble qu'ils aient profité de ce délai de réflexion pour adopter une stratégie commune et profiter au mieux de la construction du périmètre : "en conséquence les listes officielles de chefs de ménages utilisées par la Sonader pour attribuer les parcelles comprenaient plus de 40% de femmes chefs de familles parmi les El Hashem" (Park, id. trad. J.S.). La Direction de la SONADER de Fom-Gleita tiens maintenant compte de cet effet de sur-déclaration puisque pour la deuxième tranche, (1ère phase) elle diminue de 20% l'effectif de ménages recensés pour attribuer une superficie irriguée correspondante.

En réalité le nombre de femmes "chefs de ménage", si en l'occurrence il est excessif, renvoie néanmoins à une certaine réalité. Dans cette zone qui comprend un fort nombre d'émigrants hommes, le nombre des veuves ou divorcées, ou isolées est important : comme le dit V. Blanchard de la Brosse elles formeraient 20% environ des chefs de ménages dans l'aire du projet (Blanchard de la Brosse, 1986 :185). Par rapport à la question des femmes le projet a eut deux effets contradictoires mais dont la résultante ne va pas diminuer cette proportion de femmes seules

-l'accès à un parcelle irriguée, pour les hommes est à la fois un signe de richesse qui nécessite en même temps des bras, donc à terme des enfants. Aussi on peut dire que cette attribution des parcelles a eut pour effet l'augmentation de la polygamie, en particulier chez les Peuls.

-mais le critère d'attribution de 0,25ha non pas seulement au chef de famille comme dans la plupart des projets de développement, mais également à la femme, a rendu à cette dernière, aidée de ses enfants, une certaine autonomie qui a augmenté le nombre des divorces, et donc partiellement de femmes seules (id. :201).

#### Essai de bilan de la première réinstallation :

On voudrait répondre ici à deux interrogations : comment se sont regroupés les villages dans les nouvelles agglomérations ? et d'autre part est ce que la composition ethnique et sociale des exploitants du périmètre correspond à celle qui prévaut dans les zones alentours ?.

Du point de vue résidentiel on est passé d'une poussière de hameaux à trois villages qui abritent probablement plus de 1000 personnes chacun si l'on tient compte de la présence d'un certain nombre de non attributaires qui y résident. Dans un premier temps on a pensé donner un autre nom que celui de points cardinaux aux trois villages créés (Sud, Centre et Nord) : en particulier les deux premiers devaient s'appeler Zar Kow puisque situés sur l'oued Kow. Cette appellation n'a pas été utilisée par la population qui se regroupe toujours par village d'origine : il n'y a donc pas encore eut création d'unités organiques, mais

simplement juxtaposition de communautés qui trouvent le fondement de leur cohésion ailleurs que dans l'irrigation .Par contre cette opération de réinstallation peut être considérée comme une sorte d'expérimentation sociale par rapport à certaines hypothèse qu'on a fait plus haut sur l'organisation des sociétés maure et peule.

Voyons comment se sont effectués les regroupements dans les trois villages .On a laissé entendre à la fin de la première partie que ne se posait pas dans cette zone de "problèmes fonciers" .En réalité cette dénégation s'adresse à une conception étroite du "foncier" réduit bien souvent aux rapports contractuels noués entre divers partenaires autour de la terre :achat ,vente ,location ...Or dans le contexte de ce rapport il faudrait substituer le mot "territorial" à celui de "foncier" , au sens où la " terre" - on a vu plus haut que la structuration de l'espace pouvait provenir aussi bien des points d'abreuvement que d'étendues comme les oueds ou les cuvettes de décrue - est un des constituant important de l'histoire et de l'identité des groupes humains.Dans cette acception c'est le " territorial" qui semble être à l'oeuvre dans les regroupements villageois à la charnière de l'histoire du peuplement , des phénomènes d'antagonismes ou au contraire d'aggrégation - de formation de nouveaux groupes - et du contrôle foncier qui n'est que l'inscription dans l'espace de ces mécanismes.Pour les chiffres on renvoie au tableau 2 tout en sachant qu'issus des recensements de Park , il y a sur estimation par rapport aux chiffres de la SONADER 1987 (voir tableau 3):dans le premier cas il y aurait 2238 ménages réinstallés alors que la SONADER n'en compte que 1140 ,soit près de la moitié :mais dans la mesure où ce qui nous importe ici ce sont les ordres de grandeurs nous utiliserons les premiers qui contiennent les informations nécessaires aux observations suivantes.

#### Village Nord:

Il regroupe presque à égalité des haratin Shorfa et des Peuls dont l'importante tribu des Booki-Sabbundunaabe originaires de Sire Demba Modi.

La première observation qu'on peut faire ,c'est qu'on n'assiste pas à un regroupement par "tribu"(kabila maure ou lenol peul) ou même par fraction de communautés dispersées ,qui profiteraient de la réinstallation pour se rassembler en un même endroit.Les Shorfa El Hashem se retrouvent dans deux des trois nouveaux villages et les Booki- Sabbundunaabe sont éclatés dans les trois.Arretons nous à la dispersion caractéristique de ces derniers .Tout d'abord installés à Salka Balé ils devaient payer l'asakal au chef de village de Mbout-Liberté - un village situé près de Mbout et concédé à des "tirailleurs sénégalais" par l'administration coloniale après la guerre de 1914-18 (Park ,1986:68) .Ensuite ils s'installèrent sur les terres de jeeri de Rakna ,sur l'oued de Mbout et donnèrent la dime aux Shorfa .Poursuivant vers le Nord ils traversèrent le Gorgol Noir et s'installèrent à Siré Demba Modi sur des terres revendiquées par les El Hashem mais sans leur verser de redevances .Ensuite ils remontèrent l'oued Bidhiab ,domaine des Tadjakanet , à qui ils versaient l'asakal en essayant d'éviter d'être impliqués dans le conflit entre El Hashem et Tadjakanet.

TABLEAU 2 REINSTALLATION PHASE I (1<sup>er</sup> tranche = 550 ha)

|                                           | MARCHÉS             |         |         | PENS. |        |      |         | TOS CFV |
|-------------------------------------------|---------------------|---------|---------|-------|--------|------|---------|---------|
|                                           | RIOUX               | MARTELL | TOMMARE | PHILO | MARCAU | SOE  | TOS CFV |         |
| RECENSEMENT 1983<br>(PARK, 1986: 67)      |                     |         |         |       |        |      |         |         |
| POPULATION TOTALE<br>MÉTRE                |                     |         |         |       |        |      |         |         |
| - RIVE DROITE                             | 219                 | 222     | 340     | 90    | -      | 90   | 430     |         |
| - RIVE GAUCHE                             | 173                 | 360     | 537     | 173   | -      | 173  | 706     |         |
| ESERVOIR                                  |                     |         |         |       |        |      |         |         |
| - RIVE DROITE                             | 368                 | 1046    | 1414    | 242   | -      | 242  | 2655    |         |
| - RIVE GAUCHE                             | 16                  | 255     | 275     | 307   | 423    | 730  | 2005    |         |
|                                           | 676                 | 2886    | 2562    | 811   | 423    | 1234 | 3796    |         |
| %                                         | 18%                 | 50%     | 68%     | 21%   | 21%    | 32%  | 100     |         |
|                                           | 62% ANCIENS ENVAUS  |         |         |       |        |      |         |         |
|                                           | 55% LIBRES          |         |         |       |        |      |         |         |
| REINSTALLATION 1984<br>MÉTRE              |                     |         |         |       |        |      |         |         |
| - RIVE DROITE                             | -                   | 100     | 100     | -     | -      | -    | 100     |         |
| - RIVE GAUCHE                             | 1                   | 19      | 20      | 12    | -      | 12   | 32      |         |
| ESERVOIR                                  |                     |         |         |       |        |      |         |         |
| - RIVE DROITE                             | 143                 | 602     | 750     | 225   | -      | 225  | 975     |         |
| - RIVE GAUCHE                             | 16                  | 259     | 275     | 307   | 423    | 730  | 2005    |         |
|                                           | 165                 | 980     | 2145    | 544   | 423    | 567  | 2112    |         |
|                                           | 8%                  | 46%     | 54%     | 26%   | 20%    | 46%  | 100     |         |
|                                           | 66% ANCIENS ESCIENS |         |         |       |        |      |         |         |
|                                           | 34% LIBRES          |         |         |       |        |      |         |         |
| DIFFÉRENCE RECENSEMENT/<br>REINSTALLATION | -20%                | -4%     | -14%    | +5%   | +9%    | +24% |         |         |
| COMPOSITION VILLAGES                      |                     |         |         |       |        |      |         |         |
| - VILLAGE NOUVEAU                         | -                   | 315     | 319     | 302   | -      | 302  | 620     |         |
| - VILLAGE CENTRE                          | 184                 | 509     | 693     | 257   | 0      | 257  | 950     |         |
| - VILLAGE SUD                             | 23                  | 258     | 185     | 60    | 423    | 483  | 669     |         |
| TOT.                                      |                     |         |         |       |        |      | 2238    |         |

PHASE I (2<sup>ème</sup> tranche = 1400 ha)

|                                    | MARCHÉS |     |       |         | TOS CFV |
|------------------------------------|---------|-----|-------|---------|---------|
|                                    | MARCHÉS | %   | PENS. | TOS CFV |         |
| RECENSEMENT 1983<br>SONDAGE 1986-7 |         |     |       |         |         |
| PERIMÈTRE                          |         |     |       |         |         |
| - RIVE DROITE                      | 445     | 72% | 125   | 29%     | 624     |
| - RIVE GAUCHE                      | 352     | 87% | 53    | 13%     | 405     |
| RASERVOIR                          |         |     |       |         |         |
| - RIVE DROITE                      | 290     | 93% | 57    | 7%      | 147     |
| - RIVE GAUCHE                      | 423     | 99% | 8     | 1%      | 631     |
|                                    |         |     |       |         | 230     |
|                                    |         |     |       |         | 948     |
|                                    | 87,5%   |     | 12,5% |         |         |

TABLEAU 2 Phases de réinstallation et population des différents villages présents et futurs.

TABLEAU 3 Effectifs Accidents et jeunes travailleurs du Pénitencier de Foum Gleir  
(Phase I et II)

| DESIGNATIONS                  | NOMBRE DE MENAGE | NOMBRE D'ACTIFS | EFFECTIFS DES ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS | EFFECTIF TOTAL | SUPERFICIE AMENAGEE |
|-------------------------------|------------------|-----------------|------------------------------------------|----------------|---------------------|
| Phase I<br>(1ere tranche)     | 1.140            | 2.200           | 2.360                                    | 4.560          | 550 ha              |
| Phase I<br>(deuxième tranche) | 2.713            | 5.504           | 5.678                                    | 11.122         | 1.400 ha            |
| Phase II                      | 2.780            | 5.640           | 5.712                                    | 11.352         | 1.650 ha            |
| <b>T O T A U X</b>            | <b>6.633</b>     | <b>13.344</b>   | <b>13.750</b>                            | <b>27.034</b>  | <b>3.600</b>        |

Source : SONADER ,1987.

Ainsi les Peuls sont placés en position de tiers -mais quelques fois aussi d'enjeux - dans les conflits internes aux aux Maures :mais ils sont également travaillés par les forces centrifuges de la segmentarité .Ils ont donc tendance à s'associer plus avec les adabay maures près desquels ils résident qu'avec leurs parents Peuls habitants un village éloigné.Comme l'indique "l'enquête sur le regroupement sur le site de Zar Kow" du Bureau social ,à Gleita et à Takhada les groupes peuls disent ne former qu'une seule communauté avec leurs voisins maures.

### Village Centre

Cependant on ne peut pas dire non plus qu'on retrouve à l'identique l'organisation centrée sur l'oued décrite plus haut et qui ordonne le tableau 1.Le village centre regroupe en effet deux villages peuplés de Shratit et de Tadjakanet situés sur l'oued Bidhiab alors que les 5 autres villages qui jalonnent cet oued se sont installés dans le village Nord .On retrouve là l'affrontement Tadjakanet / El Hashem qui dans leur expansion essaient de s'implanter sur cet oued .ce qui rend la cohabitation impossible.Par contre les Tadjakanet coexistent avec les El Hashem de l'oued Mbout dans le village Centre qui est ainsi peuplé pour 2/3 d'haratin ,l'autre tiers étant formé de Peuls.

Ce qui fait le succès des haratin Shorfa vient peut être du fait que, pendant un temps ,les forces centripètes sont plus fortes que les forces centrifuges.On observe en effet dans le village Centre le regroupement de trois adabay qui avaient d'ailleurs émis le voeu d'être ensembles avant la réinstallation:Gleita- Debaye et Takhada ont été fondées en effet à partir du même village de Mseiguen situé à l'Ouest: Ndoula ,village issu de Mbout-Liberté est composé de haratin qui se marient avec ceux des villages précédents .Ainsi l'on observe qu'aussi important que l'origine commune ou la parenté ,l'appartenance à une même aire matrimoniale est structurante.

### Village Sud

Là encore on remarque que les villages riverains d'un même oued ne se retrouvent pas forcément dans le même village :ainsi en est il des villages proche de l'oued Mbout qui sont partagés entre les villages Centre et Sud.

Si le village Centre est une république de haratin le village Sud lui est une république de maccube (esclaves des Peuls) (voir tableau 2-3) puisqu'il regroupe à la fois ceux des Kolinaabe et ceux des Fresbe :ces derniers se sont d'abord installés à Tiangol Kole (litt."le marigot de Kole", celui qui dirigeait la communauté au début du siècle )avant de progresser vers l'ouest :comme à Hombo ,sur la rive gauche du Sénégal ,ils laissent leurs serviteurs dans l'avant dernière étape de leurs déplacements .Là comme dans le cas du village Centre ce sont probablement des considérations matrimoniales qui expliquent ce regroupement.

Ainsi on ne peut donner une explication simple aux affinités électives qui président aux choix des partenaires résidentiels: néanmoins on s'aperçoit que ce ne sont pas les rela-

tions de solidarités auxquelles on pense immédiatement - comme l'ethnie ,la parenté ,la communauté d'oued -qui sont déterminante ,mais plutôt des rapports qui sont actualisés dans les pratiques d'échanges - entre Maures et Peuls - ou les stratégies matrimoniales - entre ressortissant du village de liberté et les haratin Shorfa.

Du point de vue de la composition sociale et ethnique des villages par rapport à la région adjacente nous pouvons faire trois observations tirées des tableaux 2.1-2-3-4 .Les tableaux 2.1-2-3 sont des tableaux partiels issus des données qui se trouvent dans le tableau 1 .

La composition sociale du périmètre reflète grossièrement celle des villages environants où prédominent les haratin et maccube :ils forment 61% des villages et 66% des attributaires.Le dernier tiers de la population est composé de libres maures et peuls.Dans les villages on remarque que

- le village Nord comprend surtout des haratin et pullo
- le village Centre ,des haratin ,des pullo et des beydan
- le village Sud ,des maccube et des haratin

(NB:la différence entre le total du tableau 2.2 et 2.3 provient du fait que ce dernier prends en compte des effectifs qui ne figurent pas dans le précédent :villages non localisés,effectifs entre parenthèse...).

Du point de vue ethnique ,si l'on regroupe donc les libres et les affranchis ou esclaves des deux ethnies, maure et peule ,les Maures forment les 2/3 de la population (68% ) et les Peuls l'autre tiers (32%) (voir tableau 2.1).

Par comparaison la première réinstallation semble avoir lésé la communauté maure qui ne forme que 54% des attributaires ,les Peuls formant 46% (voir tableau 2.2) .Reste à savoir s'il faut qu'il y ait une correspondance stricte entre le "hors périmètre" et le périmètre :si cette dernière option est retenue ,cela nécessite d'établir des recensements plus fiables que ceux dont nous disposons actuellement.

Dans le projet d'attribution des terres de la 2ème tranche de la Ière phase (1400 ha) la direction de la SONADER semble avoir voulu rétablir une proportion de Maures largement au dessus des 66% mentionnés plus haut puisque les Maures formeraient 87,5% de la population ,contre 12,5 % de Peuls (voir tableau 2.4) .Dans la mesure où la surface aménagée représente près de trois fois celle qui a été attribuée en 1984-85 , on ne peut pas ne pas se poser des questions .

Enfin le tableau 3 établi à partir de données SONADER a l'avantage de synthétiser les prévisions concernant la deuxième phase de la première tranche et la phase II .Nous ne nous sommes pas attardés sur les estimations concernant la phase II dans la mesure où les habitants de la ville de Mbout y représenteraient plus de la moitié des attributaires :or ils n'ont pas été recensés et il semble prématuré de s'attarder à ces prévisions sinon pour attirer l'attention sur le fait que l'introduction de ce

nouveau type d'attributaire risque d'aller contre l'interdiction du faire valoir indirect qu'on peut lire dans la "Plate forme de sensibilisation des futurs exploitants du périmètre de Fom Gleita-" (SONADER 1986-7 ). Enfin on notera que si l'on divise la superficie aménagée lors des deux phases de la première tranche par l'effectif d'attributaires, on s'aperçoit qu'est respectée l'attribution en moyenne - car on montrera plus loin que dans le détail la situation est fort différente - de 0,25 ha par actif et d'environ 0,50 ha par ménages.

### 3) Systèmes d'agriculture et d'élevage et stratification sociale

Pour pouvoir répondre aux problèmes de main d'oeuvre , de complémentarité entre activités - riziculture , agriculture de décrue , élevage...- qui déterminent le choix entre l'augmentation de la taille de la parcelle , la mécanisation ou la tractorisation lors de la deuxième tranche , nous avons effectué une petite enquête qui avait pour but de décrire les rapports de production et d'échange qu'on rencontre dans la zone de Mbout et pas seulement dans le périmètre. Un questionnaire a été passé auprès de 42 chefs de ménages par des encadreurs de la SONADER après un choix raisonné de villages sélectionnés pour pouvoir rencontrer l'éventail le plus large de combinaisons d'activités - de systèmes d'agriculture et d'élevage pour pouvoir comparer leur performances respectives . Il serait donc nécessaire de vérifier les hypothèses formulées ici - car il ne s'agit que d'une pré-enquête - en effectuant des enquêtes non plus par échantillon mais exhaustives sur quelques secteurs d'irrigation comprenant approximativement une cinquantaine d'attributaires .

On peut distinguer 8 catégories sociales qu'on a classé suivant un critère statutaire (libre/descendant d'esclave) et socioéconomique en évaluant très grossièrement le niveau de vie grâce au repas standart pris le matin et le soir (voir questionnaire en annexe) . Deux activités agricoles - la culture irriguée du riz et la culture pluviale , incompatibles à cause du calendrier des opérations culturales qu'elles requièrent , sont les dénominateurs communs de quatre autres activités qui leur sont combinées (voir la présentation de l'échantillon , fig.2)

.Activités associées à la culture du riz irrigué: on rencontre:

1) ceux qui pratiquent des activités autres qu'agricoles: commerce , activités salariées , marabouts , imams et qui sont le plus souvent des Maures libres.

2) ceux qui possèdent encore du troupeau et qui pratiquent l'élevage transhumant : il s'agit évidemment des Peuls libres.

3) ceux qui associent la riziculture dans le périmètre et la culture de décrue dans la zone de la retenue d'eau : on rencontre preque à égalité des libres maures et peuls.

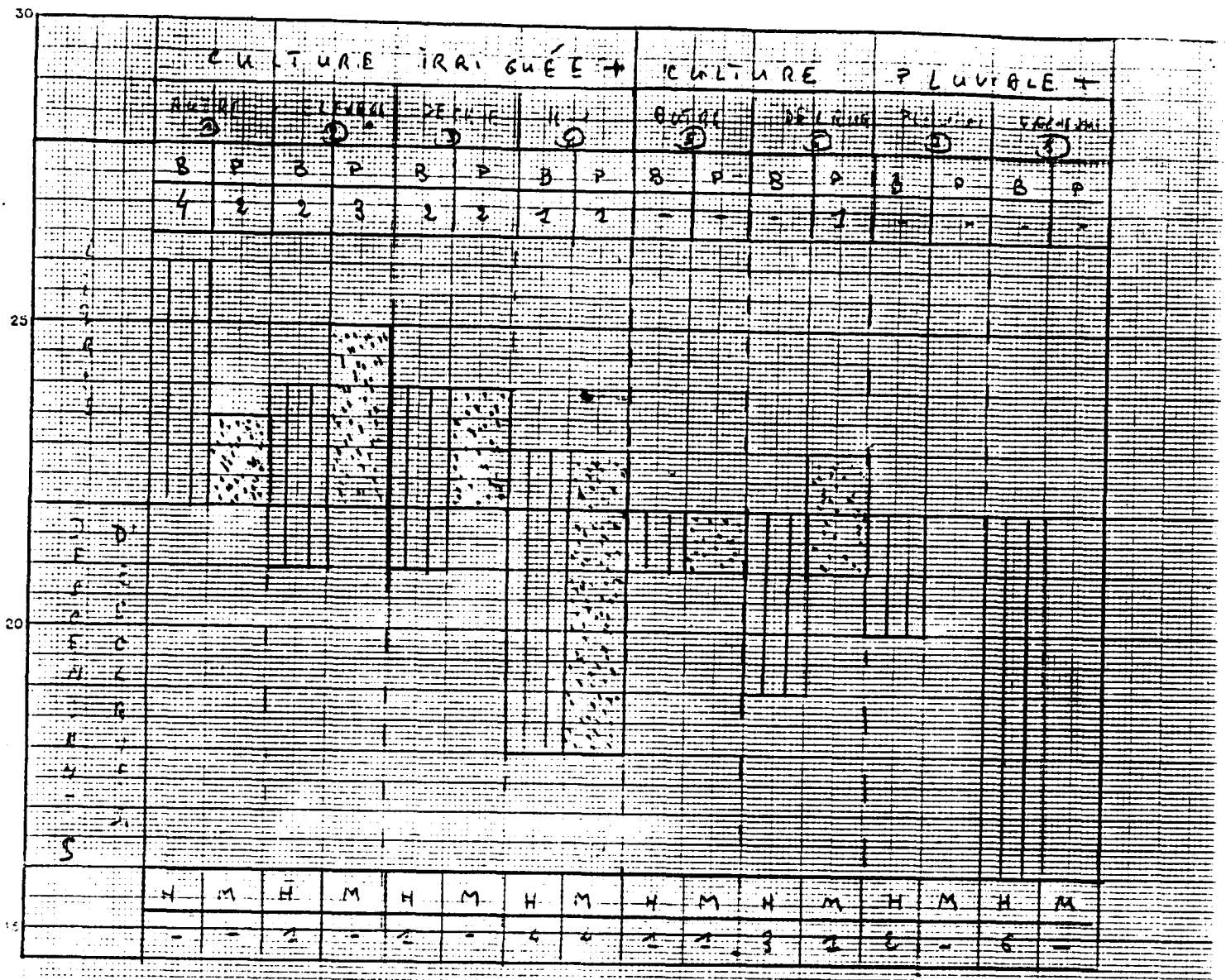
4) ceux qui pratiquent la double culture irriguée et qui sont le plus souvent des haratin et maccube , alors que jusqu'à présent il n'était question que des libres (voir fig2).

.Activités associées à la culture pluviale:

5) parmi les activités non agricoles associées à la



FIGURE 2 Echouillon de moqueries associé aux divers systèmes de nouage de



culture pluviale sont majoritaires les travailleurs migrants en ville qui envoient de l'argent. A partir de la catégorie précédente on rencontre surtout des haratin et maccube, ce qui est le cas ici.

6) ceux qui associent culture pluviale et de décrue, situation dite traditionnelle dans la vallée du Sénégal.

7) ceux qui pratiquent uniquement les cultures pluviales et qui arrivent à cultiver plusieurs champs, les calendriers culturels étant légèrement décalés dans le temps.

8) les travailleurs à la tâche (tacherons) ou au temps (journaliers) sont bien représentés dans notre échantillon : tous sont des haratin.

Nous aborderons chaque activité successivement en mentionnant quels sont les groupes concernés.

#### I) Les traitants du riz: (groupe 1)

Le commerce est la grande affaire des Maures qu'ils pratiquent en général dans une boutique fixe et en dehors de leur communauté ce qui les amène fréquemment à s'expatrier (Santoir, 1975). Il faut souligner l'ancienneté de ces pratiques commerciales : ainsi l'actuel territoire du Sénégal faisait partie de la zone commerciale des Maures dès le XVI<sup>ème</sup> siècle. Actuellement à Fouta-Djallon, autour de la Base-Vie on a pu dénombrer 42 petites boutiques maures contre 8 tenues par les Peuls. Même l'élevage a pour finalité de constituer le premier pécule nécessaire à acheter un petit fond de commerce qui sera augmenté par les contributions de parents ou d'amis dans le cadre de rapports de confiance.

Ce petit commerce porte sur des denrées de première nécessité et donc en tout premier lieu sur les denrées agricoles qui ne sont pas seulement des biens de consommation mais assurent également des fonctions para-monnaies dans la mesure où il n'y a pas d'autres moyens de se procurer du numéraire (cash crops, migrations). Il existait tout autour de la Vallée un commerce des céréales, occasionnant des échanges de produits alimentaires - mil/sel/dattes (Curtin 1975:229) et surtout permettant le ravitaillement des esclaves qui cueillaient la gomme qui, lui, était le produit de traite par excellence.

Aussi on peut dire qu'à l'heure actuelle le riz irrigué remplit des fonctions para-monnaies : actuellement dans la zone de Mbour nombreux sont ceux qui achètent le pain avec du paddy à raison d'un pain contre 800g. de paddy soit 15 UM à la revente au CSA (Commissariat à la Sécurité Alimentaire qui achète la production) alors que le pain ne vaut que 10 UM. Au moment de la récolte du riz, on assiste à une sorte d'explosion de la consommation de pain : alors qu'il n'y a que trois fours qui marchent toute l'année soudain 10 fours "dormants" se remettent à fonctionner dans les trois villages.

Essayons de décrire les types d'opérations pratiquées par les commerçants sur les denrées alimentaires : (voir tableau 6)

-sur le riz l'opération la plus typique est le prêt d'argent gagé sur la récolte à venir : le commerçant achète alors le kilo à 7UM alors qu'il pourra le vendre au CSA à 18,5UM. Une autre possibilité c'est de revendre le riz dans les régions de

l'intérieur qui en manquent absolument comme le Nord (Assaba et Kiffa) et le sud-est, le Gidimaxa soninke.

-sur les autres produits agricoles - sorgho, maïs, haricot-niébé - les bénéficiaires les plus importants proviennent des transactions sur le sorgho, céréale traditionnelle très prisée au point que les nomades du Nord vont souvent acheter directement auprès des cultivateurs la récolte du sorgho pluvial. C'est la céréale dont les variations saisonnières des prix sont les plus importantes : si à la récolte le prix du kilo est de 14UM, il peut atteindre 34 UM à la période de soudure. Il s'agit en effet de la denrée qui faisait l'objet des échanges complémentaires entre sédentaires et nomades.

-Enfin nous mentionnerons les opérations qui sont liées à la revente de l'aide alimentaire fournie contre du travail ("Food for Work"). Il semble en effet que des habitants de Nouakchott viennent acheter du sorgho à Mbout ou à Foum-Gleita revendu à bas prix par les bénéficiaires qui font partie des groupes les plus défavorisés.

A titre de comparaison il faudrait confronter les conditions de survie dans les Kebe (bidonvilles) de Nouakchott telles que les décrit O. Dhondt (1985 : I27-256) avec ce qui vient d'être esquissé à Foum Gleita : en effet dans les deux cas les commerçants sont au centre du dispositif.

Quelle est l'économie agricole de ces commerçants. On remarque en lisant le tableau 4 qu'il s'agit du groupe qui vend le moins au CSA, et d'autre part il n'achète pas non plus beaucoup de céréales autres : il est probable que cette stratégie d'auto-subsistance sert à séparer le compte personnel du compte commercial : jouant sur l'insécurité alimentaire des autres groupes le commerçant se doit d'être prudent dans sa gestion domestique.

Par ailleurs il s'agit du groupe qui détient le plus de superficie irriguée : 2 ménages de l'échantillon - sur les 6 du groupe 1 - détiennent 1 hectare et ce sont des commerçants, alors même que le ratio producteurs/consommateurs est parmi les plus faibles comparé aux autres groupes. Aussi n'est-on pas étonné d'observer que c'est le groupe qui emploie le plus de journaliers et de tacherons. (voir plus loin sur la rentabilité de l'opération).

Ainsi la boucle est bouclée deux fois :

-grâce à la spéculation sur le riz, le commerçant bénéficie de la production des rizicultivateurs pour se constituer une trésorerie.

-grâce à l'argent il peut employer des cultivateurs "hors périmètre" - qui ne cultivent qu'en pluvial - qui vendront leur travail directement pour se procurer du numéraire.

Grâce à la récolte ainsi obtenue le commerçant n'aura pas besoin de liquider son capital pour subvenir aux besoins de sa famille : il pourra donc spéculer...etc.

## 2) Les fratries agro-pastorales : (groupe 2)

Comme dans d'autres zones de la vallée du Sénégal et en particulier le Delta (voir Tourrand, 1986) on peut distinguer deux types d'élevages l'un maure l'autre peul.

TABLEAU 4 Groupes sociaux participant aux combinaisons d'activités

| Sous-section (Nbre de fom. act.)           | DUMODURM.E/ MOIN D'HEURE |    |    |    |      | CULTURE IRRIGUEE = RIZ |                      |            |                 |          |               |                  | CULTURE PLUVIALE |                      | CULTURE PLUVIALE     |                      | REVENUS | REPERE        |             |               | MARCHANDIS PRODUITS Q.C.M. |                  |        |       | DUREE ACTIVITE |         |          |         |                                       |                                        |
|--------------------------------------------|--------------------------|----|----|----|------|------------------------|----------------------|------------|-----------------|----------|---------------|------------------|------------------|----------------------|----------------------|----------------------|---------|---------------|-------------|---------------|----------------------------|------------------|--------|-------|----------------|---------|----------|---------|---------------------------------------|----------------------------------------|
|                                            | B.                       | P. | H. | M. | TOT. | MOYENNE PAR FOM. (H/E) | EFFECTIFS PROD (H/E) | CONS (H/E) | RATIO PROD/CONS | SURF. ha | PROD. MOY. Kg | REVEN. MOY. Kg/h | REVEN. MOY. U.M. | REVEN. MOY. U.M. (C) | REVEN. MOY. U.M. (S) | REVEN. MOY. U.M. (L) |         | PROD. TOT. Kg | REVEN. U.M. | PROD. TOT. Kg | REVEN. U.M.                | VIVRES COURTES   | BOUINS | OVINS |                | CAPRINS | RIZ (UM) | SOLANUM | ARISE                                 | MAIS                                   |
| 1) CULTURE IRRIGUEE (SP) + AUTRE           | 4                        | 2  | -  | -  | 6    | 9                      | 24                   | 56         | 0,43            | 480      | 12600         | 4250             | 69030            | 23120                | -                    | 37647                | -       | -             | -           | -             | -                          | 5 vacas (1 page) | 92     | 3900  | 18600          | 2200    | 2500     | 22600   | 22600                                 | -3 comm. (1 comm. - 2 comm. - 1 comm.) |
| 2) CULTURE IRRIGUEE (SP) + ELEVEGE         | 2                        | 3  | 1  | -  | 6    | 3,6                    | 14                   | 22         | 0,66            | 275      | 1450          | 522              | 90367            | 1500                 | -                    | 83840                | 3735    | -             | -           | -             | -                          | 256000           | 131000 | 12800 | 2500           | 53200   | 9900     | 9200    | -3 comm.                              |                                        |
| 3) CULTURE IRRIGUEE (SP) + DECURE (CSS)    | 2                        | 2  | 1  | -  | 5    | 4,2                    | 23                   | 21         | 0,61            | 1,5      | 23650         | 5460             | 77927            | 5100                 | -                    | 101010               | 15475   | -             | -           | -             | -                          | 69000            | 27200  | 27200 | 27200          | 27200   | 27200    | 27200   | -1 comm.                              |                                        |
| 4) CULTURE IRRIGUEE (SP) + RIZ. CSS.)      | 1                        | 1  | 4  | 4  | 10   | 6,5                    | 32                   | 65         | 0,49            | 6        | 2822          | 4720             | 102952           | 6300                 | -                    | 223875               | 2100    | -             | -           | -             | -                          | -                | -      | -     | 5000           | 34900   | 4500     | 2500    | -1 m:gr                               |                                        |
| 5) CULTURE PLUVIALE (SP) + AUTRE           | -                        | -  | 1  | 1  | 2    | 9                      | 13                   | 18         | 0,72            | -        | -             | -                | -                | -                    | -                    | -                    | -       | -             | -           | -             | -                          | -                | -      | -     | -              | -       | -        | -       | -1 m:gr (3 comm. - 1 comm.)           |                                        |
| 6) CULTURE PLUVIALE (M) + DECURE           | 1                        | 3  | 1  | 5  | 10   | 21                     | 50                   | 0,42       | -               | -        | -             | -                | -                | -                    | -                    | 7405kg               | -       | -             | -           | -             | -                          | 2 vacas (1 page) | 30     | 88    | 12000          | 10200   | -        | -       | -                                     | -1 comm. - 1 act. - 1 m:gr             |
| 7) CULTURE PLUVIALE (S)                    | -                        | -  | 2  | -  | 2    | 9                      | 12                   | 0,75       | -               | -        | -             | -                | -                | -                    | -                    | 3105kg               | 19100   | -             | -           | -             | -                          | -                | -      | -     | -              | -       | -        | -       | -                                     |                                        |
| 8) CULTURE PLUVIALE (SP) + TACHERONS (CSS) | -                        | -  | 6  | -  | 6    | 6                      | 27                   | 37         | 0,72            | -        | -             | -                | -                | -                    | -                    | 1300kg               | 90200   | -             | -           | -             | -                          | -                | -      | -     | -              | -       | -        | -       | -2 jours de pain - 2 jours de travail |                                        |
| 9) MOYENNE                                 | 9                        | 9  | 18 | 6  | 42   | 6,7                    | 19                   | 35         | 0,59            | 25 ha    | 73099         | 15000            | 339676           | 36520                | -                    | 346376               | 21750   | 26738         | 9320        | 2485          | 54720                      | 33335            | 9210   | 1400  | 23000          | 24000   | 24000    | 24000   | 1490                                  |                                        |

Caractéristique de l'élevage maure est son association avec le petit commerce (Tourrand, 1986:15). Les petits ruminants ne servent qu'à constituer le capital de départ d'une boutique et à fournir la viande à consommer.

La fonction de l'élevage bovin est de fournir le lait : aussi le troupeau est-il peu mobile : le seul cas de troupeau transhumant rencontré dans l'échantillon était conduit par un haratin en dehors de la zone. Cette immobilité du troupeau bovin est la raison des pertes très sévères en animaux subies par les Maures lors de la sécheresse de 1968-73 : après la sécheresse ils dépendirent pour l'approvisionnement en lait de l'échange céréales/lait avec les Peuls (Hervouet 1975).

L'élevage des chameaux semble être réservé aux Shratit qui transhument en saison sèche en direction de Maghama vers le Sud pour remonter en hivernage au Nord, vers le Hodh. La zone du réservoir est située sur les parcours des chameaux dont les divagations créent des dommages pour les cultures de décrue, d'autant que le passage des chameaux s'effectue en saison sèche... Il semble que le campement El Hachem de Ma el Ainin qui est à la tête des différentes fractions Shorfa, comporte également des chameaux.

L'élevage peul, à l'inverse de celui des Maures est marqué par une nette prédominance de l'élevage bovin. La vente des petits ruminants sert à acheter des bovins et non à constituer un capital : les activités commerciales des Peuls s'inscrivent dans des cycles qui aboutissent à l'investissement en bétail. On a vu plus haut que la seconde différence d'avec l'élevage Maure c'est l'intégration des activités agricoles. Cette association agro-pastorale n'est possible qu'à deux conditions.

La première condition, c'est la séparation du troupeau en deux parties : l'une est composée de vaches laitières qui fournissent le lait, finalité de l'élevage Peul et qui donc restent à côté des habitations tout au long de l'année l'autre, composée de vaches stériles, de mâles, transhumant à la recherche des meilleurs pâturages, accessibles quand les conditions d'abreuvement le permettent.

La seconde condition c'est que la séparation du troupeau et celle de la famille coïncident. Dans la zone de Mbout on peut distinguer à l'intérieure des familles peuls une composante agricole et sédentaire et une composante mobile, le berger et le troupeau transhumant.

La forme de groupe domestique qui correspond à une telle division est une association de deux frères dont l'un est sédentaire - marié et quelquefois polygame - alors que l'autre suit le troupeau.

Ainsi dans un secteur hydraulique de 60 attributaires appartenant au village Nord, originaires de Gleita Debaye, qui a fait l'objet d'une enquête indirecte par discussion avec l'encadreur, sur les 46 hommes attributaires près de 1/4 sont intégrés à de telles familles - phénomène caractéristique du grand élevage peul (Tourrand, 1986:16). Le plus souvent il n'y a qu'un seul attributaire dans ce genre de familles, sauf lorsque le frère sédentaire est commerçant et qu'il emploie des journaliers. Enfin

on peut observer les effets du projet sur les comportements matrimoniaux .Sur les 60 attributaires on compte 14 femmes attributaires de parcelles de 0,25ha: sur 26,5ha les femmes détiennent donc 3,5ha .Formant un quart de l'échantillon - grosso modo la proportion estimée par Blanchard de la Brosse - les attributaires femmes détiennent ici 13% de la surface aménagée .Parmi celles ci voyons quelle est leur situation matrimoniale :

-6 sont secondes épouses ,divorcées puis remariées.

-5 sont veuves ,non remariées ,avec enfants

-1 est divorcée avec enfants.

Ainsi on peut penser que le projet a augmenté la polygamie ainsi que la mobilité des femmes révélant également leur rôle de productrice agricole le plus souvent sous estimé.

Du point de vue de l'élevage bovin on peut décrire deux stratégies:

Si l'éleveur a perdu son troupeau durant la sécheresse il s'adonne à un élevage sédentaire ,vendant des petits ruminants pour reconstituer un petit troupeau bovin nourri avec de la paille de riz ou d'autres herbes récoltées autour des canaux du périmètre.Le projet a donc permis de reconstituer très rapidement des petits troupeaux :la question que se posent les éleveurs actuellement c'est de savoir si une telle formule est viable.

Si la famille est divisée en deux composantes et qu'une partie du troupeau est mobile les résultats de la production agricole peuvent être convertis en bovins d'une part :d'autre part ils servent à l'approvisionnement du berger ,ce qui occasionne des va et vient entre les deux frères.Le frère sédentaire va approvisionner l'autre frère soit en juin ,soit après le semis de la pépinière de riz ,soit enfin à la récolte du paddy de novembre à janvier (voir figure 3) .

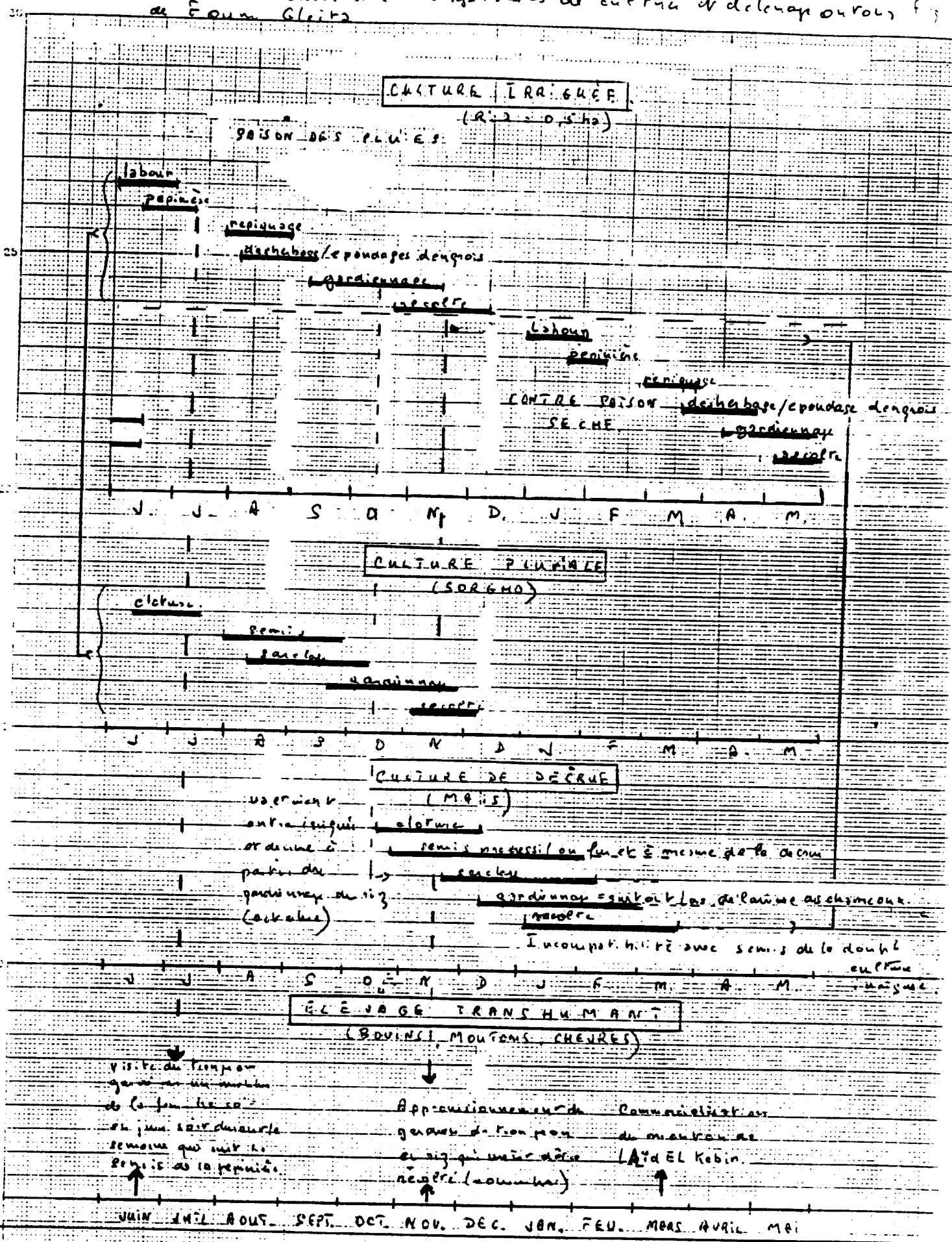
On a vu plus haut que l'histoire des Peuls obéissait à des sortes de pulsations rythmées par les secheresses :ainsi tous les 20 ou 30 ans le campement d'hivernage (rumano) devient celui de saison sèche (seedano) un nouveau hameau d'hivernage apparaissant à l'extrémité du nouveau parcours de transhumance .Auparavant les troupeaux des Peuls waalo partaient en saison sèche dans le Gidimaxa ,passant l'hivernage dans la zone de Mbout (voir plus haut) .La sécheresse a appris qu'il fallait partir dès l'hivernage dans le Gidimaxa - les paturages de l'Aftout de Mbout étant très dégradés - pour passer la saison sèche dans le Gorgol de Lexeiba à Kaedi.Ainsi l'axe de transhumance des troupeaux des plus gros éleveurs semble être orienté est-ouest comme l'atteste l'exemple de cette famille de Booki-Sabbundunaabe composée de trois frères :

-l'ainé des frères est commerçant à Mbout et cultive 50 ares en irrigué.

-un autre frère garde une partie du troupeau en saison sèche à Gourdiouma ,pour y effectuer une vaine pâture dans le waalo du Gorgol en profitant des restes des cultures de décrue et de la proximité de l'eau du Gorgol.

-Le troisième frère est le plus souvent au Mali ou au Gidimaxa ,le troupeau passant très peu de temps dans la zone de Mbout .C'est d'ailleurs au Gidimaxa que s'effectuent

FIGURE 3 Calendrier d'activités des systèmes de culture et delevage ovins, f, de Foum Gleitz



↳ Incompatibilité entre deux activités (système de culture ou delevage)

↳ Déplacement entre deux systèmes de cultures ou delevage.

les principales transactions sur le bétail de la famille , alors qu'il existe un abattoir de 3000t. à Kaedi qui ne fonctionne qu'à 10% de ses capacités (Jamin & Tourrand 1986 :7) .Un bovin adulte se vend entre 16 000 et 25 000UM au Gidimaxa alors qu'une petite vache s'achète 7 000UM à Mbout.

Les troupeaux de petits ruminants sont moins mobiles que ceux des bovins.

Les chèvres se rendent quelquefois jusqu'à Lexeiba , à l'Est.

Les moutons et en particulier les moutons de la Tabaski (la fête du mouton musulmane) sont sources de gros profits comme l'ont compris quelques éleveurs Peuls :achetés 3000 UM dans la zone de Mbout ils peuvent être vendus près du double à Nouakchott. Le circuit du jawdi julde ,du mouton de la Tabaski peut être très compliqué :achetés dans la zone de Mbout les moutons vont passer l'hivernage au Mali pour être revendu pour la fête en saison sèche à Dakar par exemple où le propriétaire achète des marchandises qu'il revend à Nouakchott pour repartir vers Mbout (interview de Umar Aadi Ba ,encadreur à la SONADER)

### 3) Les gens de la décrue (groupes 3 et 6) :

Du barrage de Foum-Gleita jusqu'à Kaedi on peut distinguer trois zones de cultures de décrue:

-celle qui est située dans la zone du réservoir et qui couvre 4000ha maximum.

-celle qui est située sur le bief entre Foum-Gleita et la confluence des Gorgol Noir et Blanc,

-enfin entre cette confluence et Kaedi c'est la grande plaine de décrue ,la plus importante de toute la vallée du Sénégal et qui a été au centre de toute l'histoire de cette zone ,qui s'étale sur 20 à 25 000ha.

On remarque plusieurs différences entre ces terrains de décrue:

La différence de taille entre la retenue de Foum Gleita et la plaine qui est en amont de Kaedi explique peut être la différence de plante cultivée :en effet on cultive du sorgho dans le waalo du Gorgol alors qu'à Mbout il s'agit de maïs .Un essai de culture du sorgho avait été tenté en 1982 mais les oiseaux avaient fait de tels dégâts qu'on adopta le maïs moins attaqué par les oiseaux et peu sensible au charbon qui a annihilé la récolte de sorgho du Gorgol en 1986-7.On peut se demander si la taille du waalo n'est pas un facteur important à cause de la proximité d'arbres-dortoirs où s'effectue la nidification ,lorsque la taille de la plaine de décrue est réduite (voir Lericollais & Schmitz ,1984 :449) .

La seconde différence réside dans le type d'inondation des deux terrains de culture de décrue .Le waalo du Gorgol est constitué d'un ensemble de cuvettes alimentées par des marigots adducteurs ,donc indirectement:quand le seuil du marigot est sec ,la cuvette peut être cultivées 15 jours après .Tandis que dans la zone du réservoir l'assèchement se fait progressivement au fur et à mesure de la diminution du plan d'eau ,qui alimente donc directement les sols ou s'effectueront la culture de décrue,



comme dans les champs de berge du fleuve .Ce phénomène a deux conséquences

1) Du point de vue du calendrier agricole il semble qu'à Kaedi ,dans le périmètre de 700ha ,on puisse intercaler la culture de décrue entre deux saisons de cultures irriguées - en tout cas c'est ce qui va être tenté cette année (87-88) .A Foum-Gleita ,l'approvisionnement direct en eau fait que les semis s'étalent sur une longue période de novembre à mars , comme le montre la figure 3 :aussi y a t il incompatibilité entre la culture de décrue et la double culture du riz comme dans d'autres endroits de la vallée du Sénégal (voir Jamin, 1986).

-en double culture le semis du riz intervient avant la récolte de la décrue.

-actuellement ,même avec une seule saison de culture irriguée il faut qu'à partir du mois d'octobre - moment du gardiennage du riz - le paysan fasse un va et vient entre le réservoir et le périmètre pour mener parallèlement les deux activités.

2) Comme pour les parcelles des champs de berge (falo) du lit mineur ,les champs de décrue de la retenue sont disposés transversalement par rapport aux rives du lac :aussi la création du plan d'eau n'a pas modifié la répartition du contrôle foncier puisque celui ci s'exerce sur des lanières dont seules une partie est inondée/cultivée chaque année :d'où l'absence de problèmes fonciers .On constate en effet dans notre échantillon (voir fig.2) la prédominance des libres maures et peuls dans le groupe 3 -celui qui associe riziculture et décrue - et celle des haratindes Shorfa dans le groupe 6 (association décrue/pluviale).Le fait que ce soit les mêmes cultivateurs qui pratiquent la décrue avant et après la mise en eau du barrage a permis d'éviter l'intrusion de "spécialistes " de la décrue comme cela s'est passé en amont du barrage d'Akosambo ,au Ghana ,où des pêcheurs-agriculteurs Ewe ont occupé les rives du lac (voir Lassailly-Jacob ,in Conac et alii,1985 : 353).

Ce groupe des cultivateurs de décrue est celui qui pratique la plus grande panoplie d'activité car il y associe également l'élevage .L'examen des transactions sur le bétail du groupe 3 (voir tableau 4) montre que l'on assiste au passage de l'élevage des petits ruminants à celui des bovins .De même dans le groupe 6 on constate la présence de bovins en nombre supérieur par rapport aux autres groupes pratiquant la culture pluviale.Dans les deux cas ,par rapport au grand élevage peul organisé autour de la transhumance , on a affaire ici à un élevage de villageois sédentaires qui utilisent les sous produits agricoles pour nourrir le bétail :d'où l'intérêt de cette formule pour la suite du projet.

Ainsi les faibles résultats des cultures de décrue en quantité de céréales récoltées sont compensés par la production de fourrages : feuilles et tiges de maïs (nayko ou fanes du haricot-niébé (goo'ye ) ne sont pas vendus mais ramenés à la "ferme" pour nourrir le bétail; - évolution observée également dans le waalo du Gorgol et qui est probablement due à la dernière sécheresse de 1984-5.Enfin les semis tardifs du maïs en décrue

sont explicitement effectués pour fournir de la nourriture aux animaux.

La limite à l'introduction de fourrages de décrue (stylosanthès, luzerne...) semble être la protection des champs contre les déprédations des animaux. En effet les champs de décrue sont protégés par des haies d'épineux (zeriba has., galle pul.) construites collectivement par les cultivateurs, chacun édifiant la partie correspondant à son champ. Cette protection semble efficace contre les bovins, mais non contre les chameaux qui passent dans la zone en février, mars. A ce moment il faut qu'une partie de la famille s'installe directement sur le champ de décrue pour garder sa parcelle : un haratin de l'échantillon a perdu ses fanes de niébé mangées par les chameaux appartenant à un beydan. Et comme il n'existe pas véritablement de système de fourrière - comme dans la société haalpulaar - et que d'autre part même la législation "moderne" est défavorable aux agriculteurs, cela limite les espoirs qu'on pourrait avoir quand au développement des cultures fourragères de décrue. Les dégâts des chameaux constituent également un problème pour des petits périmètres villageois, comme le montre la thèse de Y.Ndiaye (1986: 239, 268...).

#### 4) Les nouveaux riziculteurs : (groupe 4)

Comme le montre l'échantillon, les riziculteurs qui pratiquent la double culture appartiennent aux descendants d'esclaves des Maures ou des Peuls. Ce résultat est en réalité prévisible dans la mesure où dans la société maure on observe une nette séparation de l'agriculture et de l'élevage et une domination exercée par ceux qui pratiquent cette dernière activité : chez les Peuls outre que l'on peut observer les mêmes traits politico-culturels, on a vu plus haut que l'élevage transhumant était difficilement compatible avec la double culture. Enfin la composition sociale de la population des environs de Mbout (2/3 de descendants d'esclaves, 1/3 de libres) laissait également prévoir ce résultat. Mais comme on l'a dit au début, à certains égards les haratin de la région de Mbout partagent un niveau socio-économique probablement supérieur à celui des métayers des oasis (voir FAO, 1984) au Nord ou à celui des habitants des adabay proches de la vallée du Sénégal au Sud.

Les dix ménages du groupe 4 de l'échantillon cultivent environ 0,5ha en moyenne de riz irrigué : nous n'avons estimé que la production de l'hivernage 1986, la récolte de 1987 n'étant pas achevée : les rendements sont en moyenne de 4720 kg./ha, un peu plus faible que la moyenne générale qui est de 4903 kg/ha. On peut mettre en rapport ce résultat avec le rapport producteur/concommateur : si l'on compare celui des riziculteurs qui se situe à 0,49 avec celui des cultivateurs en pluvial les plus défavorisés (groupes 5,7,8) qui lui s'élève à 0,72 ou 0,75 on peut en déduire que la composante improductive est plus importante pour ceux là que pour ceux ci : en outre il est -probable que les riziculteurs sont littéralement parasités, par des parents ou des amis éloignés, non pris en compte dans les questionnaires qui sous estiment généralement ce genre de phénomène. Il ne faut pas sous estimer en effet l'importance des mécanismes redistributifs

à l'oeuvre dans ce genre de projet, que seule une enquête plus fine pourrait mettre en évidence.

Quelle est l'importance des charges qu'il faut déduire de la récolte en 1986-7. On y distingue les frais variables - engrais, semences recommandés par la SONADER, des fixes c'est à dire de la redevance que nous avons calculé pour une superficie de 0,5 ha :

|                                              |         |
|----------------------------------------------|---------|
| Frais variables:                             |         |
| . Engrais :                                  |         |
| - 4 sacs d'urée de 50 kg (24UM/kg) ..        | 4800UM  |
| - 2 sacs de TSP (1100UM) .....               | 2200UM  |
| . Semences:                                  |         |
| - 40 kg (19UM/kg) .....                      | 760UM   |
|                                              | -----   |
|                                              | 7760UM  |
| Redevance (fixe ,pour 1 ou 2 cultures) ..... | 5000UM  |
|                                              | -----   |
|                                              | 12760UM |

Pour un hectare ,dans le mesure où la redevance est payée une seule fois pour inciter les paysans à faire la double culture ,les charges s'élèvent donc à 20 520 UM.

Si l'on valorise la production - le rendement moyen à l'ha. soit 4720 kg. - au prix d'achat au producteur consenti par le CSA - soit 18,5 UM le kg. - on peut faire un bilan mométaire théorique de ce que rapporte un ha. de riz irrigué (voir tableau 5)

$$87\ 320\ \text{UM} - 20\ 520 = 66800\ \text{UM}$$

Le compte d'exploitation réel ,moyen pour les 10 rizi-cultivateurs ,permettant d'estimer les charges effectivement payées ,la partie vendue et la partie autoconsommée de la production ,est le suivant:

|                                    |                       |                   |
|------------------------------------|-----------------------|-------------------|
| -prod.moyenne                      | : 28324 kg x 18,5UM = | 523 994 UM (100%) |
| -charges                           | .....=                | 102 952 UM (19%)  |
| -ventes à la CSA et aux commerce.. | =                     | 125 979 UM (24%)  |
|                                    |                       | -----             |
| -solde autoconsommé (valorisé).... | =                     | 295 063 UM (56%)  |

Ainsi c'est la moitié de la production qui est autoconsommée : l'autre moitié se partage entre le paiement des charges et la vente au CSA et aux commerçants : il est probable que la valeur des ventes est largement sous estimée ,un questionnaire n'étant pas le plus sur moyen pour appréhender l'usage quasi-monnaire des céréales.

#### 5) Les cultivateurs de cultures sous pluie

Les cultures sous pluie se déroulent de juillet à novembre (voir fig.3 ) .Ce sont surtout les haratin et maccube qui la pratiquent dans la mesure où l'accès à la terre y est libre : ce sont des cultures mangeuses d'espace , qui se déplacent au fur et à mesure que le sol s'épuise et au vu des paysages sinistrés qu'on observe aux environs de Mbout il faudrait évaluer les effets de cette culture pratiquée sans restitution de la



fertilité sur l'avenir des sols de la zone. Les journaliers et tacherons qui travaillent sur le périmètre sont en réalité ces "hors-périmètres" qui s'adonnent principalement aux cultures pluviales constituant ainsi l'envers du décor.

Le travail le plus contraignant est la construction de la clôture (zeriba has. et galle pul.) . Avec l'aridification progressive du milieu , les cultivateurs élèvent également de petites diguettes (khliga has. , hudo pul.) en installant en saison sèche des branchages qui retiennent le sable charrié par les vents de sables , formant ainsi des micro talus qui retiendront l'eau de pluie en hivernage.

On sème en général que du sorgho - le haricot-niébé ferait concurrence au sorgho - vers le mois d'août (voir fig.3) .

Quinze jours après on fait des billons «(refde has. , caa-sol pul.) en ramenant la terre entre deux rangées de poquets pour que l'eau se dirige vers ces derniers.

Ensuite ont lieu les sarclages qui constituent une limite à ce type de culture : le plus souvent en effet on ne récolte qu'une partie du champ semé à cause des contraintes de temps de travaux particulièrement fortes lors des sarclages en culture pluviale (Lericollais & Schmitz , 1984)

Durant le temps de gardiennage la totalité ou une partie de la famille s'installe à proximité du champ .

A l'inverse des paturages , les cultures pluviales n'ont pas souffert de la dernière sécheresse de 1984-5. : aussi les résultats de ce type de culture ne sont pas du tout quantité négligeable puisque en moyenne , pour les groupes 5,6,7,8 , la production varie de 1500 à 2000 kg par cultivateur - nous n'avons pas d'estimation de surface - si elle s'élève à 2700kg par exploitant pour les producteurs de riz (voir tableau 4). D'autre part , comme on l'a vu plus haut c'est le cours du sorgho qui connaît les plus fortes variations saisonnières transformant ainsi le paysan en spéculateur . Dans deux cas on a rencontré des paysans qui vendaient leur récolte en deux fois: une première, fois aux commerçants à environ 17 UM/kg à la récolte , l'autre fois , à l'approche de l'hivernage suivant à 34 UM/kg à des gens venus du Nord et en particulier du Gorgol Blanc .

Autre source de revenus non négligeable dans le contexte de manque de paturage dans la région, les restes agricoles qui servent de fourrage pour les animaux . Le paysan peut vendre la totalité de ces restes à l'éleveur . Le plus souvent il partage ce type de fourrage en deux parties : l'une qu'il vend, à Mbout par exemple , à raison de 180 UM la charge d'âne (gacungol, pul.) , l'autre qu'il conserve pour que son propre bétail ne soit pas empoisonné en broutant la paille pourrie des premières pluies.

#### 6) Journaliers et tacherons : (groupe 8)

On observe l'absence , dans le groupe des journaliers et tacherons (travail à la journée umu nar , has, dawol, pul.) de l'échantillon des esclaves des Peuls, les maccube : ceux ci dans la vallée du Sénégal prennent les terres en métayage , alors que ce sont les haratin qui effectuent les travaux à la tâche . Cette partition est probablement due à deux phénomènes : l'absence de véritable contrôle foncier des "maîtres" beidan sur les terres alluviales et d'autre part le fait que l'ancienne activité des

haratin était la cueillette de la gomme ,comme cela est mentionné également dans les archives de Mbout.

En effet , après la récolte des cultures pluviales traditionnellement toute la famille du haratin - constituée surtout d'un couple d'adulte - quitte la région de Mbout pour se rendre ,soit dans le waalo du Gorgol ,soit dans la Vallée ,s'installant dans les cases vides des villages:

-la femme effectue le travail domestique de la bonne - quête de l'eau ,pilage surtout - et confectionne des nattes en cuir à raison d'une natte par mois vendue 800 ou 900 UM la pièce .

-l'homme effectue des travaux agricoles dans les champs de décrue ,à la tâche ou à la journée qui sont le plus souvent payés en nature ,même si nous les convertissons en UM :5 muud (environ 3,5 kg) pour le travail d'une journée ,ce qui équivaut ,si l'on valorise le kilo de sorgho à I7 UM à 289 UM/jour. Autre exemple:unharatin est revenu dans son village après avoir effectué une saison agricole en saison sèche avec 258 muud soit environ I5 000UM. Retenons donc le tarif journalier ,qui est proche de 300UM par jour .

Le travail à la tâche est beaucoup plus rare dans les cultures pluviales :le taux de rémunération est semblable à la fois plus faible et plus fixe :ainsi pour l'opération de billo-nage le salaire journalier ne s'élève qu'à I50 UM.

On comprend dès lors que cette institution - le travail à la tâche ou à la journée - se soit très vite adaptée à la riziculture ,d'autant que l'effort de travail est beaucoup plus considérable que dans les cultures pluviales ou de décrue .Les trois principales opérations culturales où ce type de faire valoir indirect se rencontre fréquemment sont :

-la préparation du sol :déchaumage ou labour.  
-le repiquage  
-enfin et surtout la récolte et le battage vannage

La rémunération des deux premières opérations culturales s'effectuent en général en argent ,tandis que la récolte fait l'objet d'un paiement en nature ,par la récolte d'I/6ème d'une parcelle de 0,5 ha ,bien qu' on puisse observer une grande diversité des modes de rémunérations (voir tableau 6) .De même on remarque une certaine disparité du taux de rémunération du travail ,en moyenne par hectare:

|                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|
| -préparation du sol      | :3600UM                  |
| -repiquage               | :5400UM                  |
| -récolte/battage/vannage | :entre 4000UM et 6000UM. |

Si ,allant contre le contrat établi avec la SONADER dont la plate forme de sensibilisation interdit le faire valoir indirect ,un attributaire veut faire cultiver sa parcelle par un journalier ,il devra donc déboursier environ I4 000UM pour que les trois principales opérations culturales soient effectuées :ce qui représente en gros I5% du revenu brut de I hectare de riz irrigué. La faible valeur du "travail "-faiblesse provenant de l'his-

TABIEAU 6. Remunérations des tâches et journaliers.

| OPERATIONS                     | JOURNEES,     |                     | PRODUIT.                       |                                  | ARGENT.                  |                                  |         |
|--------------------------------|---------------|---------------------|--------------------------------|----------------------------------|--------------------------|----------------------------------|---------|
|                                | NBRE DE JOURS | NBRE DE JOURNALIERS | REMUNERATION A LA JOURNEE (UM) | REM. A LA SURFACE (UM)           | REM. EN PRODUIT (Kg)     | REM. EN ARGENT D. Shs            | 1 Re    |
| PREPARATION DU SOL.            | 3 Jours       | 2 Journaliers       | 300 UM/J.                      |                                  |                          | 1800 UM                          | 3600 UM |
|                                |               |                     |                                |                                  |                          | 300 UM x 6 Journaliers = 1800 UM | 3600 UM |
| REP:GURGE                      | 4 Jours       | 4 Journaliers       | 127 UM/J                       | Recolté 1/6 de 0,5ha             |                          | 3000 UM                          | 6000 UM |
|                                | 3 Jours       | 2 Journaliers       | 400 UM/J                       |                                  |                          | 2400 UM                          | 4800 UM |
| RECOLTE / BATTAGE VANVAGE (27) | ?             | 1                   | ?                              | Recolté 1/4 de 0,5ha             | 6 x 50 kg = 300 kg       | 3000 UM                          | 6000 UM |
|                                | 2 Jours       | 2 Journaliers       |                                | 25 kg / sous-plante / journalier | 2 x (6 x 25 kg) = 300 kg | 3000 UM                          | 6000 UM |
| RECOLTE                        |               |                     |                                |                                  |                          | 1000 UM                          | 2000 UM |
| NOTAGE (21)                    | !             | ?                   | ?                              | ?                                | ?                        | 1000 UM                          | 2000 UM |
| VANNAGE                        |               |                     |                                |                                  |                          | 500 UM                           | 500 UM  |
| RECOLTE / BATTAGE VANVAGE (3)  | 2 Jours       | 2 Journaliers       |                                | 10 Mand = 35 kg sous-plante      | 6 x 35 kg = 210 kg       | 2100 UM                          | 4200 UM |
| BATTAGE VANVAGE (36)           | 2 Jours       | 2 Journaliers       |                                |                                  |                          | 1000 UM                          | 2000 UM |
|                                |               |                     |                                |                                  |                          | 500 UM                           | 2000 UM |

toire des rapports sociaux dans cette zone - ne peut que dissuader un exploitant "rationnel" d'utiliser un tracteur à moins qu'à partir d'un certain seuil de surface les rapports de coûts et de prix se modifient complètement.

Du point de vue du journalier il est frappant de constater la similitude des taux de rémunération du travail à la journée entre la culture de décrue et la culture irriguée : dans les deux cas la journée est rémunérée à 300 UM et la "saison" agricole à 15000UM environs. Toutes ces indications "qualitatives" bien que chiffrées doivent être vérifiées par des enquêtes; sur des échantillons plus importants : mais ce que l'on gagnera en extension on le perdra en "définition" ..

Aussi actuellement les journaliers combinent ils ce type de travail -qu'ils effectuent le matin - avec les "vivres contre travail" du PAM qui se déroulent l'après midi .Pour un mois de travail donc en mi temps un "Food for Work" reçoit :

-2 sacs et demi de 50kg de farine de blé ,soit à II UM le kg = 1375 UM.

-7,5 litres de lait en poudre soit à 60 UM le litre= 450UM.

-enfin 6 litres de beurre ,soit à 100 UM le litre, =600UM .

En tout ,pour un mois de cette sorte de tacheronnat à mi temps ,le travailleur gagne près de 2500 UM.

#### 7) Les pêcheurs

Notre échantillon ne comportait pas de pêcheurs :aussi nous ne faisons que résumer - avec quelques modifications - le rapport de J.Lazard (1986) du CTFT ,qui est un des rares experts à avoir effectué une véritable enquête de terrain .

Autour d'une retenue d'eau dont la superficie oscille entre 5000 et 10 000ha J.Lazard a pu dénombrer 80 pêcheurs répartis en 7 campements en 1986 (reportés sur la carte 6 sous forme de points) :pour ce type de lac il a calculé une production piscicole potentielle de 850 tonnes par an et évalué l'effectif maximum des pêcheurs à 250.

On a affaire ici à une pêche doublement extravertie à la fois à cause de l'origine des pêcheurs et à cause des débouchés de la commercialisation des produits de la pêche.

Dans les Départements de Matam et Bakel ,sur la rive gauche ,au Sénégal on rencontre deux grands groupes de pêcheurs :les Subalbe et les Somono.Les premiers sont un des groupes statutaires de la société Haalpulaar qui s'adonne plus particulièrement à la pêche ,à la batellerie et à la culture des champs de berge L'absence de poissons dans le fleuve les a obligé ,soit à se transformer en mareyeur du poisson de mer ,soit à migrer essentiellement en Casamance pour pêcher la grosse crevette exportée (voir Schmitz 1986 a ).Les Somono eux sont beaucoup moins nombreux parceque ce sont des pêcheurs originaires du fleuve Niger -établis de Diafarabé au lac Débo - qui se sont surtout liés aux Soninke riverains du fleuve Sénégal (Bakel/Gou-





raye) .Sur 76 pêcheurs dont on connaît l'origine on peut identifier 44 Subalbe ,originaires , non pas de Kaedi mais des environs de Matam ,aucun Somono ,mais 30 Bozos qui sont d'autres pêcheurs originaires du fleuve Niger et concurrents des Somono :

-il est possible que le fait que les Subalbe soient originaires de la zone de Matam provienne de l'ancienneté de la migration des Peuls originaires de la même région .En effet ,comme dans le delta interieur du Niger ,au Mali ,Peuls et pêcheurs du fleuve Sénégal sont reliés par des relations d'"amitiés héréditaires" qui structurent les échanges de services entre les deux groupes : c'est peut être par l'intermédiaire de ces relations à long terme qu'est passée l'information sur les possibilités de pêche dans la retenue.

-concernant les Bozo ,on peut justifier leur présence par le même ordre de phénomène :habitué à entretenir" des relations à plaisanterie" témoins de leur long voisinage avec les Peuls ,ils n'ont fait que retrouver ,en partie ,les cousins de leurs "amis" du Niger .Surtout est important à considérer le fait que les Bozo sont plus spécialisés dans la pêche des lacs - d'où leur présence sur le lac Débo en aval du delta interieur du Niger - et des plaines inondées ,alors que les Somono pêchent plutôt dans le lit mineur des fleuves ,spécialisation qui provient en grande partie de leur équipement en engins de pêche adaptés à l'un ou l'autre milieu (Schmitz ,1986:356).

Les engins de pêche les plus utilisés dans la retenue de Fom-Gleita par les Subalbe et les Bozo sont des engins passifs :le filet maillant (cambal ,pul) et la palangre (dolinke,pul.) ou ligne équipée d'hameçons qui accrochent les poissons en déplacements .Les pirogues sont soit monoxyles pour les Subalbe transportées en général à partir de Matam en camion ,soit faites de planches pour les Bozos ,ceuxci louant souvent des pirogues aux premiers pour 200 à 400 UM par mois.

Les pêches les plus productives ont lieu d'une part en hivernage et en saison sèche ,en novembre-décembre.Les espèces pêchées sont semblables à celles qu'on rencontre dans le Sénégal :Bagrus sp.,Tilapia sp.,Clarias sp. ,Alestes sp..

La seconde extraversion provient du fait que le poisson est peu consommé localement :en effet les Maures sont très largement ,culturellement "ichtyophobes" et ils méprisent ,comme les Peuls nomades , les "mangeurs de poissons".Les seuls bons clients de poissons frais de fleuve sont les Haalpulaar riverains du Sénégal ,ce qui suppose un système de froid pour acheminer le poisson vers le sud.Acheté 40 à 45 UM le kg le poisson frais est revendu à 60 ou 100 UM.Plus couramment consommé est le poisson fermenté-séché que les femmes de pêcheurs amènent à Mbout ou à Djajibinne plus au sud.Il est vendu 150 à 200 UM le kg.Toujours est il qu'alors que le fleuve Sénégal semble être vide de poisson depuis plusieurs années ,sauf en hivernage et en décembre - janvier et puisque les Haalpulaar sont plus friands de poissons de fleuve que de mer ,les potentialités de la pêche dans la retenue de Fom-Gleita sont un atout non négligeable du projet. Comme pour le riz ,se pose là encore le problème de la commer-

cialisation , les producteurs n'ayant le plus souvent pas les ressources financières suffisantes pour transporter le poisson frais .

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

### 1) Réinstallation:

Concernant le recensement de la population des futurs attributaires on a essayé de montrer qu'au delà de la partie uniquement démographique il faudrait y ajouter quelques questions socio-économiques pour connaître l'éventail des activités pratiquées : ces recensements sont nécessaires pour préparer la seconde tranche dans la mesure où la population, plus urbaine de Mbout peut réagir différemment à l'aménagement.

Il serait bon que ,comme lors de la première tranche ,recensement et sensibilisation aillent de pair ce qui est logique : ce qui veut dire que c'est à du personnel de la SONADER d'organiser ce travail qui devrait être effectué par des étudiants mauritaniens connaissant le hasaniya ou le peul et appartenant au CNRADA , à l'ENS...: il serait bon en effet qu'il y ait une collaboration entre spécialistes des sciences sociales et ingénieurs du génie rural mauritanien pour préparer l'après barrage .

Pour ce qui est de la réinstallation elle même il faudrait créer des comités de réinstallation comprenant deux représentants des villages d'origine : probablement un représentant de la chefferie traditionnelle et un autre des Structures d'éducation de Masses (S.E.M.). Ces comités seraient à la fois les interlocuteurs de la SONADER lors de la réinstallation elle même et des amorces de groupement précoopératifs , ce qui assurerait une certaine homogénéité entre village d'origine et maille ou secteur hydraulique. Mais on a vu plus haut qu'il ne s'agissait pas de reproduire purement et simplement la structure de village et/ou d'oued. Nous ne faisons ici que nous faire les porte parole de M. Diagana - d'après son expérience de la première phase (1ère tranche) - qu'il sera nécessaire de consulter plus en détail sur ces propositions.

### 2) Commercialisation:

On a essayé de montrer dans les premières et troisième parties , que le principal "problème" n'était ni celui du "foncier" ni celui de la "main d'oeuvre" mais bien plutôt celui de la commercialisation de la production de la culture irriguée. En effet d'autres exemples d'aménagement hydro-agricoles - comme celui de la SEMRY au Cameroun (voir Arditi , 1985) - montrent bien qu'il ne suffit pas de produire, mais qu'il faut aussi bien gérer la commercialisation .

Il faut donc améliorer le fonctionnement de la campagne de commercialisation par le CSA : éviter les délais entre récolte et ouverture de la campagne : éviter l'engorgement du dispositif..

Du côté des rizicultivateurs , l'objectif étant de réduire les bénéfices des spéculateurs , il faudrait tester des expériences de banques de céréales constituées grâce à des fonds

de roulements alloués au départ ,comme cela est expérimenté semble t il à Kaedi et à Gouraye - d'après M.Diagana .

### 3) Activités annexes:

Sur le plan des activités annexes il faudrait envisager de diversifier les modes de participation au périmètre pour ne pas pénaliser les attributaires qui ne feraient qu'une campagne (paiement des charges...) .En effet la diversité des associations d'activités fait partie des stratégies-anti-risque les plus fréquentes en milieu aride :aussi il serait illusoire d'aller là contre en pronant à l'inverse une spécialisation uniquement fondée sur le riz - a travers la double culture (voir Jamin 1986). Au contraire il faudrait consolider essentiellement deux activités annexes ,l'élevage et la culture de décrue. .

Il serait nécessaire que les cultures de décrue soient plus encadrée - et en amont qu'il y ait plus de recherche agronomique sur la question :nous avons constaté ,il y a quelque temps la grande misère de la recherche agronomique sur la culture de décrue dans un article de 1984 (voir Lericollais & Schmitz ,1984) .

Concernant l'association agriculture-élevage ,la contrainte se situe au niveau des paturages .Pour y remédier il est possible de développer la culture fourragère soit en irrigué ,soit en décrue .Concernant la culture fourragère en irrigué il faudrait faire un diagnostic de ce qui se fait à Kaedi (Projet d'encadrement des éleveurs du Gorgol, FEEG, J.L.François).Concernant la culture de décrue il existerait deux possibilités d'après G.Boudet :soit des cultures dérochées de fourrage de décrue dans les zones basses, soit ,dans la zone de battement de la crue , macroptilium Latyroïdes ,mis en défens grâce à une cloture mobile en fil de fer ,qui n'occasionnerait pas de déboisement et donc d'amendes des services des Eaux et Forêts (voir le Projet du Centre National d'élevage et de recherche véritnaire /IEMVT : Recherches pluridisciplinaires sur les paturages ,leur conservation et l'élevage en République de Mauritanie ,Boudet 1986-7).

Enfin ,il ne faudrait pas négliger non plus les cultures pluviales :à titre de comparaison il faudrait s'inspirer de l'expérience de l'ONG War on Want dans la zone voisine de Gouraye (voir Bradley ,Raynaud ,Torrealba ,1977 et Steinkampf-Ferrier ,1983) .

### 4) Traction bovine ,mécanisation ,augmentation de la superficie:

Sachant qu'un boeuf de traction de 200 kg a une puissance égale à 20kg ,soit 10% de son poids ,on voit que le problème est ramené au point précédent concernant l'association agriculture-élevage.

Pour ce qui est des machines elles peuvent être confiées ,soit à des groupements - au niveau de plusieurs petits périmètres comme à Rosso - soit à des privés -comme à Kaedi. L'avantage est de permettre d'augmenter les surfaces .La contrainte c'est le besoin de main d'oeuvre au repiquage qui obligerait à passer au semis à la volée :le danger ce serait alors ,comme à l'Office du Niger ,l'infestation par le riz rouge...Si ce danger a été évité à Kaedi ,c'est à cause de forte population urbaine - environ 30000 personnes alors que le périmètre est de 700ha

(Ndiaye 1986 :79) - ce qui explique l'existence d' une main d'oeuvre scolaire (enseignement public et école coranique) et des associations de travail qui louent leur services .

Enfin ,le faible coût de la main d'oeuvre ne justifie pas - en termes économiques - le recours à la mécanisation .A moins que des fonctionnaires ayant accès aux crédits bancaires.....



II. ACTIVITES

• CULTURE IRRIGUEE :

PARCELLE : ZONE : ..... SECTEURS ..... VANNETTES .....

NOMBRE DE VANNETTES ..... SUPERFICIE TOTALE .....

| OPERATIONS :    | HIVERNAGE 1986 : RIZ : |               |                    | CONTRE SAISON 1986/ 1987 : RIZ : |               |        |
|-----------------|------------------------|---------------|--------------------|----------------------------------|---------------|--------|
|                 | mois :                 | membre de :   |                    | mois :                           | membre de :   |        |
|                 |                        | Khaima /Gal-: | umu nahr: daawol : |                                  | Khaima /Gal-: | Daawol |
|                 |                        | lé :          |                    |                                  | lé :          |        |
| LABOUR :        |                        |               |                    |                                  |               |        |
| PEPINIERE :     |                        |               |                    |                                  |               |        |
| REPIQUAGE :     |                        |               |                    |                                  |               |        |
| EPANDAGE :      |                        |               |                    |                                  |               |        |
| DESHERBAGE :    |                        |               |                    |                                  |               |        |
| GARDIENNAGE :   |                        |               |                    |                                  |               |        |
| RECOLTE :       |                        |               |                    |                                  |               |        |
| BATTAGE :       |                        |               |                    |                                  |               |        |
| VANNAGE :       |                        |               |                    |                                  |               |        |
| TRANSPORT :     |                        |               |                    |                                  |               |        |
| PRODUCTION..... |                        |               |                    |                                  |               |        |

| • CULTURE PLUVIALE 1986..... |  |  | CHAMPS DE DECRUE 1986/87..... |  |  |
|------------------------------|--|--|-------------------------------|--|--|
| SEMIS :                      |  |  |                               |  |  |
| SARCLAGE :                   |  |  |                               |  |  |
| GARDIENNAGE :                |  |  |                               |  |  |
| RECOLTE :                    |  |  |                               |  |  |
| PRODUCTION.....              |  |  |                               |  |  |

• VIVRE CONTRE LE TRAVAIL : MBIS.....

• ELEVAGE : QUI GARDE LE TROUPEAU..... OU ?.....

• Qui va voir le Gardien..... QUAND?.....

|           | TRANSACTIONS DEPUIS HIVERNAGE 1986 |                |
|-----------|------------------------------------|----------------|
|           | VENTE ..... Cù                     | ACHAT ..... Cù |
| - VACHES  |                                    |                |
| - MOUTONS |                                    |                |
| - CHEVRES |                                    |                |

III. BILAN CASHIER ET MONETAIRE

• PRODUCTION

• VENTE

| DESIGNATIONS          | PRODUCTION | DONS | REDEVANCE | V E N T E |      |            |       |
|-----------------------|------------|------|-----------|-----------|------|------------|-------|
|                       |            |      |           | C. S. A   |      | COMMERCANT |       |
|                       | MUUD       | MUUD | MUUD      | MUUD      | PRIX | MUUD       | PRIX/ |
| Riz hivernage 1986    |            |      |           |           |      |            |       |
| Sorgho hivernage 1986 |            |      |           |           |      |            |       |
| Maïs décrue 86/ 1987  |            |      |           |           |      |            |       |
| Nièbé décrue 86/ 1987 |            |      |           |           |      |            |       |

• ACHAT

| DESIGNATIONS | MUUD/KG | PRIX | MATS | C.S.A | COMMERCANT |
|--------------|---------|------|------|-------|------------|
| Riz          |         |      |      |       |            |
| Sorgho       |         |      |      |       |            |
| Maïs         |         |      |      |       |            |
| Nièbé        |         |      |      |       |            |
| Blè          |         |      |      |       |            |

\* Autres ressources (commerce, transport).....  
 .....

• CONSOMMATION ALIMENTAIRE

| DESIGNATIONS       | REPAS DE MIDI |      | REPAS DU SOIR |      |
|--------------------|---------------|------|---------------|------|
|                    | QUANTITE      | PLAT | QUANTITE      | PLAT |
| Avant Aménagement  |               |      |               |      |
| Depuis Aménagement |               |      |               |      |

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....



bibliographie I  
Rapports ,articles "littérature grise"

BONTE (P.) et

1986-

Projet de développement de l'élevage en République  
Islamique de Mauritanie. Nouakchott, Direction de  
l'Elevage/Banque mondiale, 178p. multigr.

ABDEL WEDD OULD CHEIKH.

BOUDET (G.) et

-1985-87-

Recherches pluridisciplinaires sur les paturages,  
leur conservation et l'élevage en République de  
Mauritanie. Rapports semestriels (1)03/85 -08/85,  
2)09/85 - 02/86 , 3)02/86 - 09/86 , 4)09/86 -  
02/87), Maisons -Alfort, IEMVT/CIRAD./Nouakchott  
Centre National d'élevage et de recherches  
vétérinaires.

DIAGANA (M.)/BUREAU SOCIAL SONADER 1983-84  
-Regroupement des populations sur le site de  
Zar Kow (village nord)  
-Rapport sur le recensement pour la constitution  
d'un fichier village: zone du périmètre, 14p. multigr  
-Rapport général sur les problèmes de la santé  
et de l'éducation, 7p. multigr.  
-Evaluation des cultures de décrue du réservoir  
et des mouvements de population, 8p. multigr.

DIAGANA (M.)/BUREAU SOCIAL SONADER 1983-1984

-Activités du service sociologique d'octobre 1983  
à avril 1984, 7p. multigr.  
-Pour une approche juridique des problèmes liés à  
l'exploitation des parcelles au niveau du ménage,  
7p. multigr.

FAO (Centre d'investissement) -1984-

Les oasis de Mauritanie. Atlas statistique.  
(Projet de développement des oasis). Rome , FAO, 103p.

JAMIN ,J.Y. -1986-

"La double culture du riz dans la vallée du fleuve Sénégal: m the ou réalité ?", Cahiers de la Recherche-Développement (Montpellier) , I2 : 65-77.

JAMIN (J.Y.) & TOURRAND (J.F.)-1986-

"Mission d'appui de l'ISRA (équipe systèmes fleuve) au projet d'encadrement des éleveurs du Gorgol (PEEG), du 20 au 24 avril 1986". Saint Louis, ISRA, I2p, annexes I Ip. multigr.

IL NUOVO CASTORO -1978-

Aménagement hydro-agricole du Gorgol noir, étude agro-économique  
-vol. I. rapport de synthèse ,30p. multigr.  
-vol. 2. Sociologie rurale ,49p. Annexes, figures ,25p. multigr.

LAZARD (J.) -1986-

Etude de la pêche sur la retenue de Foug-Gleita. France, Nogent sur Marne, C.T.F.T. ,26p.

MOHAMED OULD TOLBA 1986-1987

-Campagne d'hivernage 1985 (rapport provisoire et contre saison 1986), I Ip., 3 annexes, SONADER, Foug-Gleita.  
-Rapport de campagne hivernage 1986, 6p. multigr. SONADER, Foug Gleita.

PARK (T.) -1985-

"Mauritania: Senegal River Valley" in "Land Tenure issues in River Basin Development in Sub Saharan Africa, P.BLOCH ed., Land Tenure Center, University of Wisconsin-Madison, pp. 52-73.

SCHMITZ ,J. -1986-

"Projet d'irrigation de Kaskas et situation des périmètres villageois de la zone" Wageningen (Pays Bas) , Université agronomique, Paris , ORSTOM/ Saint Louis, Association de développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest, 80p. multigr.

SCHMITZ, J. -1986-

"Agriculture de décrue, unités territoriales et irrigation dans la vallée du Sénégal" , Cahiers de la Recherche-Développement (Montpellier), I2 : 65-77 .

SONADER FOUM-GLEITA 1986-1987

- Cahiers des charges relatif à l'installation des populations sur le site de Zahr Kow et à l'attribution des parcelles irriguées, 5p. multigr.
- Plate forme de sensibilisation des futurs exploitants du périmètre de Foum-Gleita, 5Pmult.
- Liste et effectifs des villages concernés par l'installation, 4 p. multigr.

TOURRAND (J.F.)-1986-

"Les systèmes d'élevage du Delta du fleuve Sénégal. Méthode d'analyse , typologie et éléments relatifs au fonctionnement de ces systèmes" , Communication à l'atelier "Méthodes de la recherche sur les systèmes d'élevage en Afrique intertropicale. Mbour (Senegal), 2-8 février 1986, : 24p. multigr.

TOURRAND, J.F. -1987-

"Les systèmes d'élevage des petits ruminants au Sénégal", Saint Louis, ISRA , 8p.multig.

VINDRINET (R.) -1982-

Contribution à l'intégration de l'élevage dans l'aménagement de Fom-Gleita, Paris, SEDES, 52p.multigr.

Bibliographie 2 (Généralités).

ABD\_EL WEDOUD OULD CHEIKH -1985-

Nomadisme , Islam et pouvoir dans la société  
maure précoloniale (XIè-XIXème siècle).Essai  
sur quelques aspects du tribalisme.Paris,  
Université de Paris V -René Descartes,362 p.  
multigr.

AMILHAT ,P. 1937-

"Petite chronique des Id ou Aich,  
héritiers guerriers des Almoravides sahariens,"  
Revue des études islamiques, 1 : 41-130

ARDITI (C.) -1985-

"Quelques reflexions socio-économiques sur la  
riziculture irriguée dans le Nord Cameroun (  
Semry I et Semry II) Bulletin de l'AFA,n°20,  
Juin 1985, pp59-82.

BA (O. ) - 1977 -

"Le Fouta Toro au Carrefour des cultu-  
res. Les Feuls de la Mauritanie et du  
Sénégal."  
L'Harmattan. 424 P.

BLANCHARD DE LA BROSSE (V.)-1987-

Femmes , pouvoir et développement : perspectives  
sur la société mauritanienne.Paris, Université  
de Paris VIII, Thèse de 3ème cycle, 282 p. multigr

BLOCH (P.) ed , -1985-

Land tenure Issues in River Basin Development  
in Sub-Saharan Africa.

Land Tenure Center University of Wisconsin-Madison,  
154 p., multig.

BONTE (P.) -1983-

"L'herbe ou le sol ? L'évolution du système  
foncier pastoral en Mauritanie du Sud Ouest."  
43 p. multigr.

BRADLEY (P), RAYNAUT (C), TORREALBA (J) -1977

Le Guidimaka Mauritanien Diagnostic et  
propositions d'action.

War on Want, London, 153P.

CABROL ,C.-1959-

"Populations peules et sarakholés de la  
subdivision de Mbout", Notes africaines

81 p.2-4 .

CONAC (G.), SAVONNET-GUYOT (C.) CONAC (F.) eds. 1985  
Les politiques de l'eau en Afrique. Développement  
agricole et participation paysanne, Actes du colloque  
de la Sorbonne. Paris , Economica , 767p.

CURTIN Ph.D. - 1975

"Economic Change in Precolonial Africa"  
Sénégal in the Era of the Slave Trade".  
The University of Wisconsin Press, 363 p.  
"Supplementary Evidence" 150 p.

D'HONDT , O. -1985-

Les Kebe de Nouakchott. Contribution à l'étude  
de la sédentarisation en milieu urbain de  
populations nomades sinistrées, Paris, Université  
de Paris V-René Descartes, thèse de 3ème cycle,  
346 p. multigr.

DUBOIS, J.P. -1962-

La basse vallée du Gogol , Mauritanie. Etude de  
géographie régionale. Saint Louis, Mission d'  
aménagement du Sénégal, 148 p. multigr. ("Bulletin  
n° 133 ")

ENGELHARD(P.) & BEN ABDALLAH(T.), eds-1986-

Enjeux de l'après-barrage. Vallée du Sénégal. Paris,  
ENDA et République française, Ministère de la  
Coopération, 632p.

HERVOUET , J.P. - 1975-

Types d'adaptations sahéliennes: l'exemple des  
éleveurs de la Mauritanie centrale méridionale.  
Rouen , Université de Rouen , thèse de 3ème  
cycle, 300p. multigr.

HERVOUET (J.P.) -1977-

"Stratégies d'adaptation différenciées à une crise climatique. L'exemple des éleveurs-agriculteurs du Centre Sud de la Mauritanie 1969-1974", in J. Gallais (ed.) "Stratégies pastorales et agricoles des sahéliens durant la sécheresse 1969-74, Bordeaux/Paris, CEGET/CNRS" p 63-88.

LERICOLLAIS (A.) et SCHMITZ (J.) -1984-

"La calebasse et la houe. Techniques et outils des cultures de décrue dans la Vallée du Sénégal" in Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum., vol XX, n°3-4 pp 427-452.

NDIAYE, Y. -1986-

" Aménagements hydro-agricoles dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal - rive mauritanienne. Les problèmes d'encadrement. Rouen, Université de Rouen, Haute Normandie, Thèse de 3ème cycle 340p. multigr.

MARTY (P.) - 1921 -

Etudes sur l'Islam et les tribus Maures Les Brakna. Paris, E Leroux, 399p.

SAINT PERE (J.H.) - 1925 -

Les Sarakollé du Guidimaka,  
Paris, Larose, 188 p.



SANTOIR (C.J) - 1975-L'émigration maure  
une vocation commerciale affirmée  
cah. ORSTOM Ser. Sc. Hum. Vol XII  
N° 2 1975, pp 137-159

STEINKAMPF-FERRIER, L. -1983-  
Sept villages du Guidimakha mauritanien  
face à un projet de développement:l'  
histoire d'une recherche, Paris, Ecole des  
des Hautes Etudes en Sciences Sociale, thèse  
de 3ème cycle , 384 p. multig.

WEIGEL J.Y.1982  
Migration et Production domestique des  
Soninké du Sénégal, Paris, Office de la  
recherche scientifique et technique outre-mer  
I34p. ("Travaux et documents" I46)

## ANNEXES

### LISTE DES TABLEAUX , FIGURES , CARTES , BIBLIOGRAPHIES DU RAPPORT SOCIO-ECONOMIQUE DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DU GORGOL

#### TABLEAUX

- 1) Recensement des villages concernés par le projet Foum-Gleita
- 2) Phases de ré-installation et effectif des attributaires présents et futurs,
- 3) Effectifs présents et futurs d'exploitants du périmètre de Foum-Gleita (Phases 1 et 2)
- 4) Groupes sociaux pratiquant des combinaisons d'activités
- 5) Prix des produits agricoles
- 6) Rémunération des tâcherons et journaliers.

#### FIGURES

- 1) Généalogie des Shorfa de Mbout
- 2) Echantillon des ménages associant divers systèmes de production,
- 3) Calendriers d'activité des systèmes de culture et d'élevage autour de Foum-Gleita.

#### CARTES

- 1) Carte administrative de la 4ème région
- 2) Situation de l'Aftout de Mbout parmi les anciens ensembles politiques
- 3) Peuplement et contrôle foncier des oueds autour de Mbout
- 4) Campements et villages autour de Foum-Gleita
- 5) Origine du peuplement peul de la zone de Mbout
- 6) Barrage et retenue de Foum-Gleita , Périmètre du Gorgol Noir (PGN)

#### QUESTIONNAIRES

- 1) Population
- 2) Activités
- 3) Bilan céréalier et monétaire

#### BIBLIOGRAPHIES

- 1) Rapports , articles "littérature grise" liés au Projet
- 2) Articles ouvrages autres.

## Table des matières

|                                                                 |    |
|-----------------------------------------------------------------|----|
| INTRODUCTION                                                    | 1  |
| I BREVE HISTOIRE DU PEUPEMENT                                   |    |
| A) Les Maures                                                   | 3  |
| -Controle foncier aux environs de Mbout                         | 6  |
| B) Les Peuls                                                    | 8  |
| -Les Peuls <u>jeeri</u>                                         | 10 |
| -Les Peuls <u>waalo</u>                                         | 11 |
| 2 REINSTALLATION DES POPULATIONS                                | 13 |
| - Problèmes de recensement de la population                     | 15 |
| - Essai de bilan de la 1ère réinstallation                      | 17 |
| 3 SYSTEMES D'AGRICULTURE ET D'ELEVAGE ET STRATIFICATION SOCIALE | 20 |
| 1) Les traitants du riz                                         | 22 |
| 2) Les fratries agro-pastorales                                 | 23 |
| 3) Les gens de la décrue                                        | 26 |
| 4) Les nouveaux riziculteurs                                    | 28 |
| 5) Les cultivateurs de culture sous pluie                       | 29 |
| 6) Journaliers et tacherons                                     | 30 |
| 7) Les pêcheurs nouveaux venus                                  | 32 |
| CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS                                   | 34 |

### ANNEXES

TABLEAUX (6)

FIGURES (3)

CARTES (5)

QUESTIONNAIRES (3)

BIBLIOGRAPHIES (2)